

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

UNE RÉUSSITE
DE LA FOIRE-EXPOSITION DE HANOI

DS
531
I6534



Le Pavillon de la province de Nam-Dinh

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

Se taire, c'est encore servir !

La Révolution nationale, ce sera avant tout la somme des petites victoires que nous aurons remportées, au bénéfice de l'intérêt général, sur nos égoïsmes, sur nos habitudes et, en particulier, sur notre manie de tout critiquer et de parler à tort et à travers.

Se faire, c'est encore servir ?

La Révolution nationale, ce sera
avant tout la somme des petites
victoires que nous aurons rempor-
tées, au bénéfice de l'intérêt général,
sur nos égoïsmes, sur nos habitudes
et, en particulier, sur notre fanatisme
de tout critiquer et de porter à tout
et à travers.

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

BONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

L'ÉCOLE COLONIALE AU CHAMP D'HONNEUR

par X X X.

Nous avons tenu à mettre à l'honneur l'Ecole Coloniale qui, depuis plus de cinquante ans, est la pépinière des Administrateurs des Services Civils et des Magistrats de notre Indochine. Nos lecteurs, et parmi eux tout spécialement les membres du Corps des Services Civils, ne liront pas sans émotion le récit de l'héroïsme de leurs cadets tombés, blessés, ou faits prisonniers au cours de la guerre 1939-1940 :

LE 16 novembre 1939 dans le secteur d'Erstein, au Sud de Strasbourg, je rencontraï le sous-lieutenant Scherrer, élève-administrateur des Services civils, mobilisé au 2^e R. I. C. Descendant de la Sarre, il trouvait bien calme ce secteur rhénan ; je me rappelle encore le bon moment que nous passâmes, nos unités étant voisines, à évoquer nos souvenirs d'Ecole en regardant couler le grand fleuve limoneux qui léchait les casemates françaises et ennemies.

Quelques semaines après, le 4^e R. I. C. relevant le 52^e Indochinois en pleine nuit, le lieutenant Bouteille, des Services civils, venait prendre les consignes de ma section de mitrailleuses devant Obenheim.

Plus tard, sur la Meuse, puis au cours du repli, les hasards de la guerre nous ont parfois réunis entre anciens élèves ; rencontres qui nous emplissaient de joie ; et, pudiquement, au

fond de nos cœurs, nous leur donnions un sens profond et symbolique. Nous aurions pu nous croiser ainsi, au hasard des congés ou sur les chemins de l'Empire ; mais notre destinée changée par la guerre, nous donnait un commandement différent de celui que nous attendions ; les paysans jaunes et les paysans noirs étaient devenus nos tirailleurs. Ainsi, ne pouvant rejoindre la Colonie, c'est la Colonie qui venait à nous.

★ ★

Au cours de cet hiver 1939-1940, j'eus l'occasion de passer à Paris quarante-huit heures de permission et retournai à l'Ecole Coloniale que je n'avais pas revue depuis 1937 ; Robert Delavignette en était toujours directeur ; il m'accueillit avec cette amitié d'ainé et de chef qui a scellé entre lui et ses élèves une durable affection. Mais ce n'était plus l'Administrateur en Chef du Soudan, le chantre des « Paysans

Noirs » qui nous avait fait aimer et approfondir la tâche coloniale ; en uniforme de lieutenant d'artillerie, il me parut plus grave, plus soucieux de notre avenir à tous. Elles se sont gravées dans ma mémoire, ses paroles de ce jour, et je les ai alors, je l'avoue, trouvées pessimistes à l'excès, tant ma confiance de jeune combattant était grande.

Il me parla de la mort glorieuse de Tardy, ancien élève des Sections Nord-Africaines ; de celle de Glaise, tombé en plein ciel au cours d'une alerte aérienne... Nos premiers Morts dont les noms allongeaient sur les plaques de marbre de l'Ecole la longue liste des aînés de 1914-1918.

« Si nous pouvons nous tirer de cette aventure, me dit Robert Delavignette, en sauvant des assauts allemands l'intégrité de nos frontières et de l'Empire, ce sera déjà beaucoup. N'en demandons pas trop... »

« Nous ignorons, nous sous-estimons la force allemande ; nous croyons que la bête dort alors qu'elle se prépare à bondir. »

« Sauver l'Empire, que pouvons-nous demander de plus ? Au lieu de prodiguer notre or à des nations balkaniques qui nous méprisent, la sagesse était de le développer et de le mettre en état de défense. »

« Le Niger, le Soudan, c'est là qu'est notre avenir... »

« Si nous n'avons à pleurer que 100.000 morts, estimons-nous contents. C'est paradoxal, je le sais ; on croit avoir la victoire sans effort et sans sacrifices... »

« J'ai rencontré hier un jeune officier, frais émoulu de Normale Supérieure ; il m'a dit gravement que nous étions une nation finie, qui se meurt de son excès de civilisation, dans les raffinements de son bonheur ; il dit que nous sommes dévirilisés et que même victorieux, nous nous laisserons glisser au tombeau, comme la Grèce et comme Rome. »

« Je lui ai répondu que non. La Grèce ce n'étaient que quelques oliviers sur un roc stérile. En France, dans la Bourgogne par exemple ; au Soudan, en Asie, la terre est profonde. C'est elle qui nous sauve : nous sommes un peuple paysan. »

En l'écoutant, je regardais la neige tourbillonnant sur le Luxembourg ; et sur les murs, étaient accrochés les « dabas » et les hoes de Guinée et du Soudan, les outils des paysans noirs. « C'est cela qui paie nos soldes et qui fait tourner nos usines compliquées ». »

Il me dit encore : « Vous êtes des jeunes gens courageux ; quand vous m'écrivez, quand vous

me parlez, on croirait que la guerre dans votre secteur est un combat d'Indiens, un amusement de scouts... C'est vous qui me consolez, moi qui suis vieux, qui me bats pour vous autres contre les bureaux (il eut une phrase amère au sujet de Mandel). Et j'ai l'air d'un embusqué ; pourtant j'ai fait l'autre guerre ; mais, cette fois, être planqué en uniforme, cela m'est encore plus désagréable ». »

100.000 morts ! Quel pressentiment ! Et pourtant ce chiffre nous fit sourire, mes camarades et moi quand je fus de retour aux Armées.

Il allait, hélas ! être dépassé. Et l'Ecole Coloniale, sans prétendre au monopole du deuil et de l'héroïsme, arrivera avec Saint-Cyr, en tête des Grandes écoles.

Cinquante anciens élèves ont été capturés ou blessés ; 70 % appartiennent aux Promotions de Brazza (1937), Charles de Foucauld (1938), Montcalm (1939) ; 20 % environ sont de jeunes élèves, engagés volontaires pour la plupart après un an ou deux d'études. Quelques autres sont des anciens, revenus d'Afrique avec des renforts sénégalais. Ils sont actuellement groupés dans les Stalags et les Oflag d'Autriche, de Bavière et de Poméranie. Leurs lettres nous disent leur courage, leur désir de voir la France reconstruite sous Pétain ; l'un d'eux me parle d'un portrait du Maréchal, qu'ils ont installé dans leur baraque : « Il nous domine, nous éclaire d'une lumière douce et sûre ». Les « Colos » se sont groupés solidement ; entre eux règne une amitié renforcée par l'épreuve de l'exil, et derrière les barbelés allemands, cet esprit d'équipe déjà ardent sur les bancs de l'Ecole et ceux de l'« Annexe » (1). Le sous-lieutenant S..., qui fut capturé avec l'arrière-garde de mon régiment, parle ainsi d'un de nos camarades de promotion : « Il est dévoré d'amour pour les autres, de générosité et d'ascétisme... Lui que nous avions pris pour un sous-lieutenant fiérot et égoïste, l'épreuve l'a transformé. Il se prépare en silence au métier colonial ; je l'admire. »

Parmi tous ces captifs, l'Indochine se taille, hélas ! une grande place. Les sous-lieutenants Simonel (magistrat colonial) ; Denizet ; les sergents Caillot et Villedieu (administrateurs adjoints des Services civils), chefs de section au 52^e Indochinois, ont été faits prisonniers du 15 au 20 mai, sous Mézières, avec leurs hommes. Aux Stalags I et II, ainsi que dans l'Oflag IV D, ces anciens de la Promotion Savorgnan de Brazza ont retrouvé leurs cadets de la Promo-

(1) Les Anciens me comprendront ; ce mot n'est pas pour les néophytes.

tion Foucauld : Bellet, Dufour, Sicurani, Mativet de la Ville de Mirmont, également capturés lors du repli de notre régiment ; nous les avons perdus de vue depuis le 10 mai dans les combats violents et confus de la Meuse.

Gorce (du 3^e R. I. C.), Scherrer (du 2^e R. I. C.), Schmautz, Cornillet, Crouan, sont prisonniers dans divers Oflags ; avec de nombreux élèves de l'Ecole, ils ont retrouvé à l'Oflag IV D le professeur Etienne Boule, lieutenant à la 707^e Compagnie auxiliaire d'Indochinois.

Le sous-lieutenant Olivier (du 52^e Indochinois) est malheureusement disparu depuis le 16 mai 1940 ; malgré nos efforts et nos démarches, nous n'avons pu retrouver ses traces et je crains qu'il n'ait été grièvement blessé lors d'un accrochage local de patrouille dans les bois de Signy-l'Abbaye.

Le sous-lieutenant Achard, blessé et prisonnier, a pu s'évader d'Allemagne.

★★

En janvier 1941, on estimait à vingt au minimum le nombre des élèves de l'Ecole tombés au Champ d'honneur. En voici la liste par promotion :

PROMOTION BRAZZA (1934-1937) :

Jagerschmidt, tué le 16 juin 1940 près d'Orléans.

PROMOTION FOUCAULD :

Benoist, mort en combat aérien ;

Le Lan, tué le 17 juin 1940 ;

Mayet (major indochinois de sa Promotion), tué le 23 mai 1940 ;

Théophile ;

Olivier (?) ;

Boussion.

PROMOTION MONTCALM :

Glaise ;

Millot, tué le 19 juin 1940, au Nord de Lyon (25^e Sénégalais), qui repose dans le petit cimetière de Lissieu et dont j'ai pu fleurir la tombe en novembre 1940 ;

Pavret de la Rochefordière ;
Ragnet.

PROMOTION MARCHAND (1933-1936) :

Sabattier ;

Grivaux.

ELEVES DE L'ENFOM :

Girond ; Pendrié (7 mai 1940) ; Tardy ; Raudot. Enfin, on est sans nouvelles de Leblanc, Messmer, Petit, Laurent et Klein.

★★

De nombreuses citations ont paru à l'« Officiel », concernant les morts, les disparus, les prisonniers. Il y a de belles palmes et les étoiles sur leurs Croix de guerre, et aussi, si j'ai bonne mémoire, quelques rubans rouges.

J'ai su, par un aumônier divisionnaire, le courage de Philippe, blessé au ventre, crânant devant la souffrance. Un commandant de compagnie du 25^e R. T. S. m'a dit la fin épique de Millot. Sur son lit d'hôpital, le sous-lieutenant Bergé, blessé, m'a dépeint la mort de Théophile, tombé devant ses Sénégalais en les menant à l'assaut.

Ecoutez sa citation à l'ordre de l'Armée :

« Sous-lieutenant au 24^e R. T. S. Jeune officier plein d'allant qui s'est particulièrement distingué au cours des combats sur la Somme, le 28 mai 1940. Est tombé glorieusement à la tête de sa section qu'il menait brillamment à l'assaut d'un village fortement défendu. »

Les actes de ce genre ne furent pas rares, ceux de l'Ecole n'ont pas fait plus que les autres, et ce n'est pas à ceux qui se sont tirés d'affaire de se pavoiser de leur gloire... Nous pensons cependant avec fierté qu'un jour viendra, et qu'il est proche, où sur notre drapeau en deuil, dans Paris libéré, le Maréchal de France épinglera à côté de la Légion d'honneur et de la Croix de 1914, cette Croix de guerre de 1939 dont les couleurs symbolisent nos deuils, et notre espoir.

XXX.



Le Vieil Annam devant la Culture française

N. V. T.

Ces confidences d'un jeune mandarin annamite moderne ne manqueront pas de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent au problème délicat de l'évolution des Annamites. Bien que cet exposé ne précise pas les raisons profondes qui ont pu motiver la décision de la grand-mère de notre collaborateur, il éclaire cependant de façon nette les drames angoissants qui ont dû se dérouler au sein des vieilles familles traditionnalistes placées devant le fait de la colonisation française et souligne le rôle prééminent que les femmes annamites ont joué dans l'évolution de leurs enfants:

POUR la compréhension des amis français que le présent exposé intéresse, il ne serait pas inutile, avant d'entrer en plein dans le sujet, de faire, en guise de préambule, une discrimination entre la situation d'il y a trente ans des jeunes gens que leurs parents destinaient pour la culture occidentale et celle de nos enfants fréquentant aujourd'hui les écoles françaises. Disons de suite que nos ascendants, quand ils faisaient pour nous l'option pour les études franco-indochinoises, n'avaient pas les mêmes sentiments que nous, à notre tour, nous éprouvons, lorsque nos fils vont entrer en contact avec la culture française. Cette différence notable entre les deux situations, qui dénote une marquante évolution, voire même une révolution dans l'esprit comme dans l'âme des Annamites, tire son origine dans de multiples causes dont, pour ne pas avoir à faire une longue digression, nous allons donner un sommaire aperçu.

L'enseignement en Indochine qui, durant le dernier quart de siècle, accuse, tant en plan horizontal qu'en plan vertical, un développement intensif, à tel point que l'ouverture progressive, des fois même massive, des écoles publiques s'avère toujours au-dessous des besoins d'une jeunesse scolaire avide de savoir et assoiffée de science occidentale, a connu, néanmoins, une longue période difficile durant laquelle la nouvelle culture rencontrait une vive résistance émanant de la classe intellectuelle, et un froid accueil de la part de la masse des habitants qui, pour tout ce qui touchait à l'enseignement, se mettaient à la remorque de l'élite. Longtemps après la pacification du pays, alors que dans tous les domaines l'œuvre colonisatrice s'annonçait féconde en résultats matériels, la diffusion de l'instruction publique restait encore contre-carrée par cette sourde hostilité qui constituait en quelque sorte « le dernier carré des lettrés de la vieille culture ». Imbus de vieux préjugés

ancestraux, pénétrés des préceptes de morale et des principes de philosophie confucéens, ces lettrés affichaient une instinctive méfiance pour tout ce qu'ils considéraient comme de nature à apporter un chambardement complet dans le genre de vie des Annamites, et éprouvaient une répugnance systématique pour le savoir occidental qu'ils jugeaient à priori amoral, et, par conséquent, incompatible avec la vieille culture chinoise. Ils étaient, par ailleurs, renforcés dans leur conviction lorsqu'il leur était donné de porter un jugement sur les résultats d'une longue période d'essai et d'adaptation, fruit d'une politique de l'enseignement, par trop hésitante de la part du Gouvernement du Protectorat, qui visait moins à donner aux jeunes Indochinois une véritable culture qu'à former de précieux auxiliaires pour la machine administrative.

Cette obstruction, pour passive qu'elle fût, n'en était pas moins opiniâtre. Sans avoir pu porter échec à l'œuvre enseignante entreprise par la France dans ce pays, elle en avait pourtant retardé les féconds résultats. Mais, cet état de choses n'avait pas duré indéfiniment. Par la force même des choses, et surtout au fur et à mesure que s'organisait l'Instruction publique en Indochine, la vieille culture cédait progressivement le terrain au nouveau savoir. La brutale suppression des concours triennaux était venue mettre le point final au malaise. Désormais, une orientation décisive était donnée aux jeunes Annamites férus de science et de savoir.

Après l'exposé qui précède, on saisit aisément les raisons pour lesquelles, laissant délibérément de côté la situation actuelle de nos jeunes écoliers, nous ne parlons, dans ce qui va suivre, que de la période précédant la suppression des concours triennaux, époque durant laquelle, la friction des deux cultures atteignant le point culminant, l'émouvant aiguillage donnait souvent lieu de la part des parents annamites ayant des enfants arrivés en âge de scolarité, à des

sentiments, des réactions, des luttes intérieures, des états d'âme, dont l'analyse rétrospective n'est pas dépourvue d'intérêt.

Afin d'éviter les généralités où l'on risque parfois de s'écarter du domaine de la réalité, nous nous proposons de ne relater que des choses vécues, autrement dit, nous allons parler de notre cas personnel.

*
**

Né quelques années après le siècle, je suis issu d'une vieille famille de lettrés qui comptait, parmi leurs membres, à côté des titrés universitaires, des mandarins de la Cour d'Annam. Mon grand-père, le *pater familias*, était un sectaire aussi sévère vis-à-vis des personnes qui l'entouraient qu'il l'était pour lui-même. Ne s'écartant jamais d'une ligne de conduite qui lui était tracée par les principes les plus rigides d'une morale ancienne, il faisait sentir son autorité jusque dans les moindres actes de la vie familiale.

Il était lui-même fin lettré, quoiqu'il n'eût jamais été servi par la chance au concours triennal de Nam-dinh. Il n'avait jamais pu franchir le cap de la 3^e épreuve. Ses échecs ne le décourageaient pas. Loin de là, après chaque session, il se remettait sérieusement au travail et remâchait pour le n^{me} fois les quatre Livres Classiques et les cinq Livres Canoniques. Il en était là dans son projet d'avenir lorsqu'une infirmité réduisit à néant son ambition universitaire. Subissant stoïquement le sort qui lui advenait, il se consacrait désormais entièrement au perfectionnement de lui-même, aspirant par cela à devenir un de ces sages confucéens.

N'aimant pas parler politique, il n'opinait jamais, en présence des tierces personnes, sur le protectorat français établi en Annam. Pourtant, la question était, à ce moment-là, d'actualité. Dans son for intérieur, la conquête française l'avait blessé dans ses sentiments de patriote. Il prenait sa revanche en réservant un glacial accueil à tout ce qui venait de l'Occident, qu'il qualifiait de *plano* de barbare. Dès les premiers temps de la pacification, il était intraitable sur cette question, et rien ne semblait pouvoir combattre cette idée préconçue. Néanmoins, un certain revirement s'était opéré par la suite sur cette opinion. Si le temps y était pour une infime part, la saine influence de ma grand-mère y était pour tout.

Je ne puis jamais parler de ma grand-mère sans évoquer cette figure douce et avenante dont les traits, qui m'apportent toujours du réconfort, apparaissent, vivaces, devant mes yeux, à chaque événement favorable ou défavorable de ma vie. C'était l'être le plus cher de mon existence. Elle était ma seconde mère puisque, ayant perdu

ma mère quelque temps après ma naissance, j'avais longtemps pendu aux basques de ma grand-mère. Elle était le véritable général de l'intérieur (*nội-trông*). Se dépensant sans compter pour les soins du ménage, elle faisait tout, pourvoyait à tout, prévoyait tout. Aucune décision n'était prise par le *pater familias* sans qu'elle ne fût, au préalable, consultée. Mon grand-père, qui était très à cheval sur le principe de l'autorité, était plein de déférence et d'admiration pour elle.

Pourvue d'une intelligence supérieure, doublée de solides qualités de bon sens, elle représentait, au sein de la famille, l'élément modérateur. Que de fois son influence ne s'était-elle exercée juste à temps pour atténuer le caractère d'extrême sévérité dont étaient empreintes des mesures qu'avait prises mon grand-père. D'esprit souple et pratique, elle avait sur toutes les choses de la vie, une vue plus réaliste, et partant plus juste, que mon grand-père. Aussi, était-elle loin de partager la conviction de ce dernier en ce qui touchait la question de l'enseignement. J'ignore les arguments qu'elle avait fait valoir pour plaider la cause de la nouvelle culture. Toujours était-il qu'elle avait pu emporter la décision en faveur de son fils cadet. C'était un véritable sacrifice qu'avait consenti le chef de famille qui n'était nullement converti à la cause du nouveau savoir, à propos duquel sa première opinion se maintenait entière.

Aussi, lorsque je fus arrivé à l'âge où l'on devait normalement recevoir une formation intellectuelle, — mon père étant décédé entre-temps — mon cas était-il de nouveau l'objet de controverses de la part de mes grands-parents. Malgré les succès scolaires de mon oncle qui, après avoir parcouru tout le cycle de l'enseignement franco-annamite, fut l'un des premiers lauréats de l'enseignement complémentaire et du collège des Interprètes, il avait fallu l'intervention combinée de ma grand-mère et de mon oncle pour que le chef de famille optât en ce qui me concernait, pour la culture française. Ce dernier, qui, pour une fois encore, n'avait donné son consentement qu'à son corps défendant, avait exigé comme contre-partie une condition, laquelle par ailleurs avait été reconnue bien inspirée par toute la famille. Il avait dit, en me désignant du doigt :

« Afin d'éviter que cet enfant ne devienne plus tard sinon un dévoyé, du moins un déraciné au sein de la famille, il importe, avant de l'envoyer à une école française, de l'initier au préalable au concept de la vie des ancêtres, de le mouler suivant les principes intangibles de la morale confucéenne. On doit apprendre la morale d'abord et la littérature ensuite. Il faut donc qu'il suive l'enseignement traditionaliste pendant au moins quelques années ». Ces paro-

les, si elles avaient extériorisé les sentiments légitimes d'un grand-père soucieux de la formation morale de son petit-fils, n'en trahissaient pas moins de grandes réserves que le premier avait formulées quant à la valeur éducative du nouvel enseignement.

Je fus donc, à neuf ans, confié à un professeur de caractères chinois qui n'était pas maître par profession, puisqu'il était un mandarin retraité. Ami de la famille, il avait de bonne grâce accepté la mission de former mon âme.

Je n'avais comme camarades de classe que mon grand-frère et quelques enfants de second lit d'un autre mandarin retraité du quartier. On nous apprenait les mots à mots et on nous initiait à tracer les caractères. Le programme d'études n'était pas très chargé et nous occupait, tout au plus, deux heures par jour. Par contre, notre maître passait le reste du temps à nous inculquer des leçons orales de morale pratique. Il n'usait pas trop de sévérité quand les leçons de caractères étaient mal apprises. Mais malheur à ceux qui s'avisait de transgresser les préceptes de morale qu'il nous avait appris. Le moindre écart à la ligne de conduite qu'il nous avait tracée, l'inobservation d'une formule protocolaire, si peu importante fût-elle, donnaient lieu à des sanctions corporelles consistant en des coups de rotin bien administrés aux fesses.

Après plus d'un an d'études, je n'étais pas très avancé en fait de connaissances des caractères chinois, mais j'étais rompu à une discipline des plus sévères. Je devais continuer ce train d'écolier pour longtemps encore lorsque le maître fut enlevé à l'affection de ses élèves par une courte maladie.

Le hasard avait donc voulu que je fusse envoyé à une école primaire plus tôt que ne l'eût désiré mon grand-père. L'échéance tant redoutée par ce dernier, mais impatiemment attendue par ma grand-mère, arriva enfin. Un véritable événement dans la famille. Tout le monde était sur pied de bonne heure. On tenait à assister le petit garçon qui, à partir de ce jour, commençait à s'initier au nouvel enseignement diamétralement opposé à l'ancien. On ne ferait pas autant de nos jours pour un enfant quittant sa famille pour aller faire ses études en France.

Ma grand-mère s'empressa autour de moi. Après m'avoir donné de petits soins quant à ma toilette et quant à mon attirail d'écolier, elle me fit cent et une recommandations sur ma tenue en classe, au cours de la récréation et dans la rue. Les paroles qu'elle m'avait adressées ne me reviennent plus à la mémoire. Mais ce que je n'oublierai jamais, tant la chose m'avait frappé, c'était la mine radieuse qu'elle avait ce jour-là et qui devait dénoter chez elle une rare satisfaction morale.

Ce que je n'oublierai jamais non plus, c'était

le visage soucieux de mon grand-père qui reflétait d'une façon nette la lancinante inquiétude qui le taraudait à ce moment plus que jamais. C'étaient ces longs soupirs qu'il poussait de temps à autre, suivis de gestes nerveux et désordonnés. Puis, en guise de conseil, il me déclama ces deux vers satiriques d'un lettré de l'époque :

Vì bằng đi học làm thầy ký,
Tối rưng sâm-banh, sáng sữa bò.

(S'il m'était donné de m'initier au nouveau savoir, je
[serais agent de bureau,
Et je boirais du lait le matin et du champagne le soir.

La différence d'attitude de mes grands-parents avait fortement intrigué mon jeune esprit de potache. Malgré mes recherches, je n'arrivais pas à en saisir la raison d'être. Je ne m'expliquais pas non plus l'intention de grand-père quand il avait récité les vers sus relatés. Ce n'était que plus tard que j'avais pu découvrir la clef de ces énigmes.

Mon grand-père était fortement contrarié le jour où, cédant enfin à l'insistance de ma grand-mère, il me destinait irrévocablement pour la nouvelle culture. Les projets si beaux que ni lui ni mon père n'avaient pu réaliser et qu'il échafaudait maintenant amoureusement pour le petit-fils, s'effondraient, s'évanouissaient, en une matinée, comme un beau rêve. Finies ses ambitions, détruits tous ses plans. Il aurait, en effet, voulu que ce petit-fils réussit au concours triennal de Nam-dinh, fut mandarin. Tant de fois il avait rêvé à ce bonheur. Mais ce petit-fils ne sera jamais mandarin puisqu'il va suivre le nouvel enseignement. Il ne sera jamais qu'un obscur auxiliaire de l'Administration qui, tout au plus, connaîtra un standing de vie occidentale, puisqu'il aura du lait le matin et du champagne le soir. La déception fut donc immense. Un beau rêve avorté...

Ma grand-mère, au contraire, était très heureuse le jour de mon envoi à une école française. Elle était heureuse parce que ce jour marquait la date du triomphe de la cause qui lui était chère et qu'elle avait âprement défendue, le terme de la lutte des idées qu'elle avait entamée, de longue date, avec l'austère chef de famille et qui, grâce à ses qualités de doigté, de patience et de persuasion, avait définitivement tourné à son avantage. La décision était irrévocable. L'émouvant aiguillage était fait ; mais confiante en son intuition qui ne l'avait jamais trompée, elle avait la certitude d'avoir, en cette journée mémorable, engagé son petit-fils bien-aimé dans la bonne voie seule susceptible de lui assurer le bonheur.

Je ne puis m'empêcher de dire aujourd'hui que ma grand-mère avait raison.

N.-V.-T.

L'IVOIRE

par M. PASSIGNAT.

NOUS allons, si vous le voulez bien, passer successivement en revue les rubriques suivantes : Qu'est-ce que l'ivoire ? D'où provient-il, où le travaille-t-on, comment l'identifier et, enfin, quelle place occupe-t-il dans l'art chinois ?

L'ivoire provient exclusivement de la défense de l'éléphant ou du mammouth. Ni l'os de l'éléphant, dont le squelette imposant fournit un abondant matériel, ni la défense de morse, de phoque, ou de rhinocéros, ne peuvent prétendre à la dénomination d'ivoire.

On pourrait à juste titre s'étonner du fait que la Chine ait connu et travaillé l'ivoire depuis des temps très reculés ; de nombreux témoignages nous prouvent en effet qu'il y avait encore en Chine des éléphants au VI^e siècle avant J.-C. Des peintures et des manuscrits nous dépeignent même des mammouths. L'ivoire fut, de très bonne heure, adopté comme tribut et servit au paiement des taxes prélevées par l'Empereur sur ses sujets. Puis la raréfaction progressive et la haute valeur que lui attribuèrent les Chinois amenèrent ceux-ci à chercher aux Indes, en Birmanie, et même en Afrique cette matière si hautement appréciée des connaisseurs. Dès le XII^e siècle, les caravelles chinoises voguaient jusqu'en Afrique pour échanger contre de la porcelaine les superbes défenses que l'on trouve sur le continent africain et dont la qualité était déjà universellement reconnue comme la meilleure.

En 1263, un atelier fut créé par privilège impérial et doté de 150 artistes pour le travail de l'ivoire. Au XVII^e siècle, l'Empereur Khang-Hi groupa dans une aile de son palais à Pékin quelques sculpteurs réputés et les honorait souvent de sa présence. Les pièces sorties de ces ateliers royaux sont d'une insigne rareté et d'une valeur inestimable. C'est une des raisons pour lesquelles Pékin a toujours conservé la tradition du travail la plus raffinée de l'ivoire. Des générations d'artisans de grand talent se sont succédé, se léguant de père en fils, les secrets d'un art auréolé d'un prestige millénaire. Malgré cela, les beaux ivoires se font de plus en plus rares.

Comment, me direz-vous, distinguer l'ivoire des nombreuses imitations que lui ont valu l'énorme vogue dont il jouit depuis longtemps aussi bien en Orient qu'en Occident. C'est relativement assez facile : il suffit d'avoir eu entre

les mains une pièce en ivoire véritable et d'en avoir examiné soigneusement la contexture pour ne plus la confondre avec celle des imitations plus ou moins habiles que l'on en fait depuis tout temps. En effet, en regardant l'ivoire avec une loupe courante on aperçoit parfaitement le grain qui se présente sous forme de cellules concentriques assez régulièrement disposées, qui sont même très visibles à l'œil nu dans les parties qui se présentent taillées dans la coupe ou l'épaisseur de la défense. Toutefois l'expérience qui consiste à retourner simplement une statuette pour en avoir la contexture, ne suffit pas pour affirmer qu'elle est nécessairement en ivoire. Il existe en effet une multitude de pièces taillées dans des défenses de morse, de phoque, ou dans de l'os de buffle, qui sont montées sur une mince plaquette d'ivoire véritable. Je ne mentionne que pour mémoire les bibelots en caséine durcie ou en poudre d'ivoire moulée, grossières imitations qui ne trompent pas l'œil le moins averti.

Nous ne traiterons pas non plus comme œuvre d'art cette infinité de figurines, hâtivement confectionnées à Canton pour les besoins de l'exportation européenne, ni ces travaux bizarres et compliqués, tels que boîtes encastrées, sphères concentriques, etc... qui sont peut-être des prodiges de ciselure, des merveilles de patience et d'ingéniosité technique, mais où l'inspiration et le goût font absolument défaut.

Les statuettes bouddhiques nous offrent les plus intéressants spécimens d'ivoire sculpté. La déesse Kwan-Yin, en longs vêtements aux plis enveloppants, la tête demi-voilée, s'avance, tenant à la main une tige de lotus : la physionomie est d'une grâce mélancolique, pleine d'onction, et la statuette exhale un charme tout mystique ; Ta-Mo, drapé dans son lincoln, et près d'atteindre à « l'intelligence parfaite » des bouddhas, traverse le Gange sur un radeau de bambou pour rentrer dans sa patrie : l'étisie des traits, l'émaciation du corps, le tannage de la peau sont rendus avec un réalisme saisissant.

Personne mieux que l'artiste chinois n'a compris comment il fallait travailler l'ivoire pour en faire valoir le grain, le poli, et les veines, pour donner à ce qui en constitue l'épiderme un éclat harmonieux, une douceur charmante. Seuls, les ivoiriers des XV^e et XVI^e siècles en Europe sont arrivés à une pareille maîtrise.

D'une façon générale, les ivoires chinois dénotent un travail franc, énergique, très ferme, une ciselure sans hésitation, incisive ; le tissu serré de la matière est attaqué vigoureusement fouillé avec des contours brefs, des faces nombreuses où la lumière se glisse, s'éparpille et se reflète. Cette méthode n'exclut pas les accents souples et larges : certaines pièces doivent précisément leur séduction à ce qu'il y a de moelleux, de tendre et presque de caressant dans leur modelé.

De très beaux spécimens de travail artistique se rencontrent dans des pots à pinceaux ornés de paysages en relief, des tabatières, des boîtes à insignes mandarinaux, de petits écrans, des cachets et des coffrets, ainsi que de nombreux objets purement décoratifs que les gens haut placés offraient en cadeaux. Au XII^e siècle avant notre ère, Mong-Chang-Kun, ministre chinois célèbre pour sa richesse et sa munificence, offrit au prince de Chu un lit d'apparat en ivoire. Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de voir

dans le Nord de la Chine et surtout à Ning-Po des lits en laque et bois doré, réaliseront le nombre incalculable de défenses d'ivoire que nécessite une pièce de pareilles dimensions. Les trônes, palanquins et chaires de cérémonie des très hauts personnages étaient en partie ou en totalité travaillés dans l'ivoire massif. Les défenses provenant d'animaux tués à la chasse et immédiatement prélevées étaient préférées à l'ivoire terni des bêtes mortes depuis longtemps.

L'ivoire acquiert avec le temps une belle patine de couleur ambrée. Au XVIII^e siècle, certaines pièces furent trempées dans du henné pour leur donner un relief plus saisissant, c'est ce qui explique la couleur rougeâtre de certains ivoires anciens. De tout temps, l'amateur au goût délicat et raffiné apprécia cette substance séduisante, tantôt ferme et claire, tantôt tendre et d'une chaude pâleur, aux transparences laiteuses ou doucement jaunâtres, aux reflets chatoyants et ambrés.

PASSIGNAT.

Le Maréchal a dit :

L'épreuve est dure. Beaucoup de bons Français l'acceptent avec noblesse. Ils m'aident aujourd'hui à supporter ma lourde tâche. Mais il me faut mieux encore. Il me faut votre foi, la foi de votre cœur, la foi de votre raison. Il me faut votre sagesse, votre patience.



CAMPHA-MINES. — Le Découvert.

L'EFFORT FRANÇAIS EN INDOCHINE

VISITE AU PAYS NOIR

par Paul MUNIER.

I

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN

ME donne le titre officiel de cette Société mais, pour éviter toute confusion dans l'esprit du lecteur, je précise que c'est ce qu'il appelle généralement les « Charbonnages de Hongay ». Appellation impropre puisque la Société, outre l'exploitation du bassin houiller de Hongay, exploite encore les mines de Mao-khê et celles de l'île de Kê-bao.

Je n'ai d'ailleurs — limité que j'étais par le temps — visité ni Mao-khê ni Kê-bao, entreprises secondaires, et je n'ai fait que passer devant Hatou, la plus ancienne exploitation du bassin, où les découverts primitivement exploités et maintenant épuisés ou en voie d'épuisement par une cinquantaine d'années d'extraction, sont remplacés progressivement par de nouveaux découverts ou des exploitations souterraines.

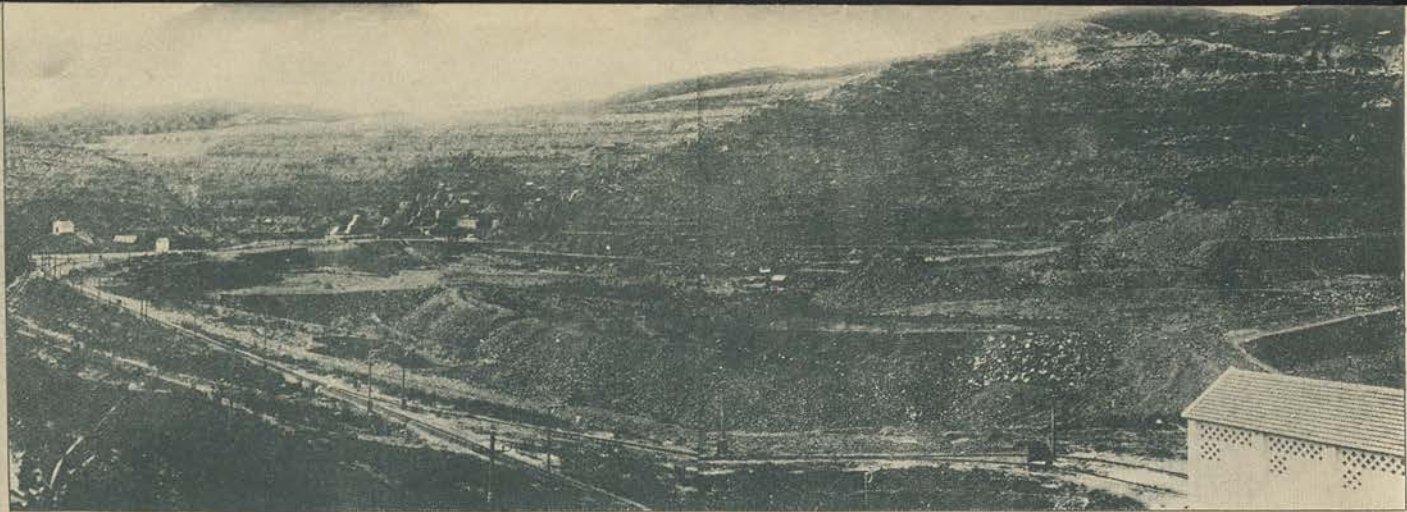
La Société, créée en 1888, a reçu en concession, sol et sous-sol, le bassin houiller dit « de la baie de Halong », auquel se sont ajoutées ultérieurement par acquisitions les concessions de Mao-khê et de Kê-bao ; au total plus de quatre cents kilomètres carrés. La situation du bassin principal, objet de la concession première, est merveilleuse : entièrement au bord ou à proxi-

mité de la mer, d'où grandes facilités de transport et d'exportations. Les gisements sont, tantôt très près de la surface du sol et permettant l'exploitation en « découverts » (Hatou, Campha) soit plus ou moins profonds et demandant l'exploitation en galeries (Hatou, Mong-duong). Mais ce serait une erreur que de croire que sauf en ce dernier point tout le charbon soit extrait ou puisse l'être en « découverts » : même à Hatou, également à Campha, il y a des exploitations en galeries, généralement en « amont pendage » (1). Autre erreur, générale-

(1) J'ai donné, dans la première partie de ce reportage : « Charbonnages du Đông-triêu », quelques explications de termes de métier : je prie le lecteur de vouloir bien s'y reporter.

CAMPHA-MINES. — Chariots.





CAMPHA-MINES. —

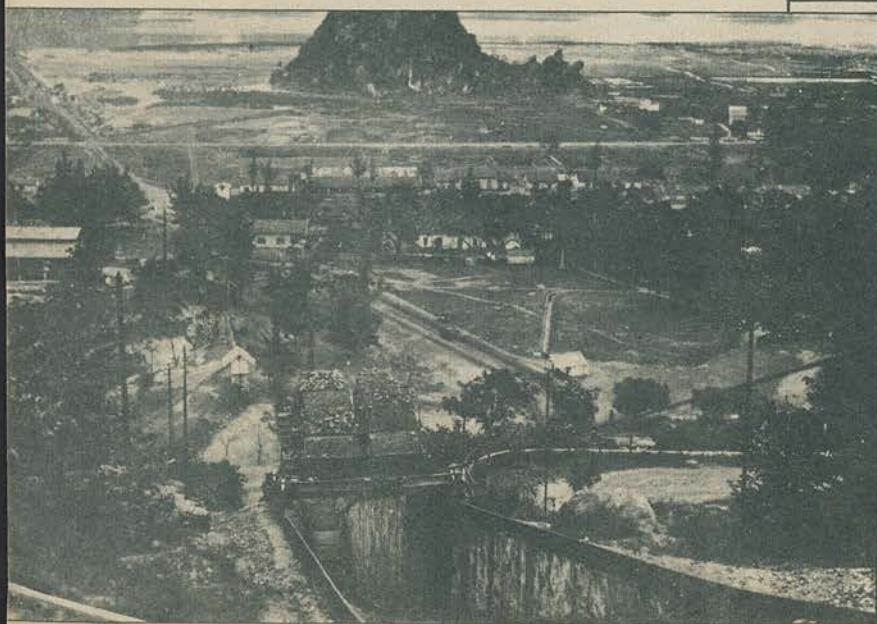
ment admise comme vérité, mais à combattre : l'extraction en « découverts » serait infiniment plus avantageuse que l'extraction en sous-sol. Non. Elle offre un gros intérêt, c'est qu'on travaille à l'air et au jour et qu'elle permet d'obtenir des produits plus propres ; mais elle n'est pas beaucoup plus économique : le charbon a beau être en affleurements, comme on dit, il n'en faut pas moins enlever, mécaniquement ou à la main, de grosses masses de terre ou de roches pour l'atteindre et l'attaquer ; ensuite il faut remblayer progressivement les immenses cavités créées par l'extraction et, comme dans une mine en sous-sol, évacuer les eaux. En moyenne, dans un découvert comme Campha, certainement un des plus beaux du monde, on compte qu'il faut déplacer sept tonnes de terres et de rochers pour extraire une tonne de charbon.

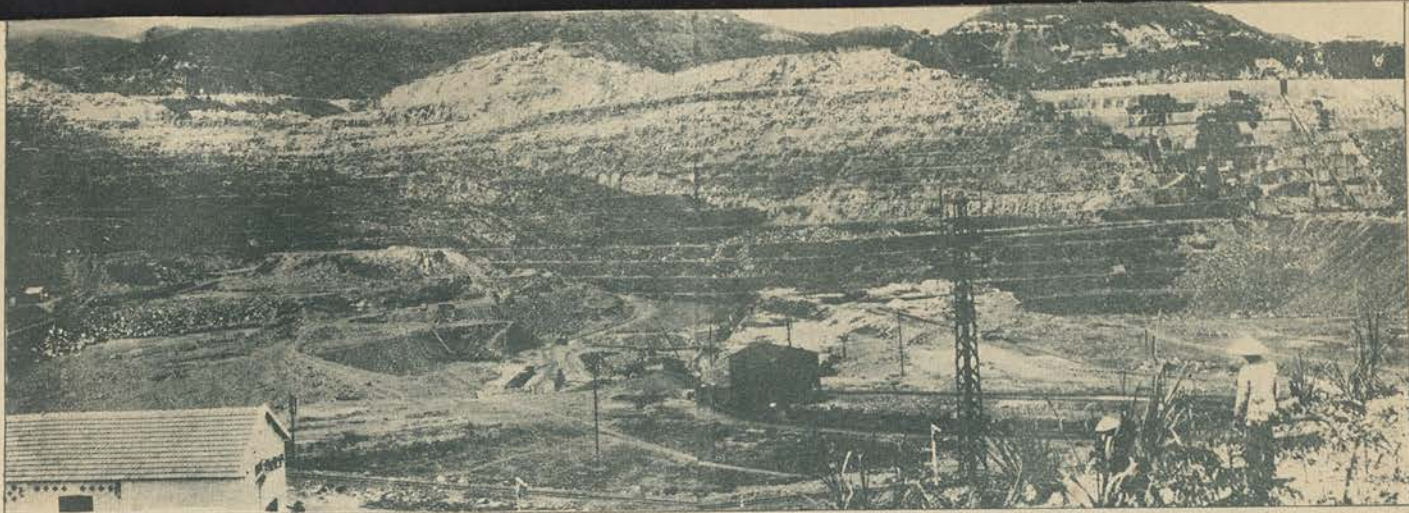
Me voici à Campha-Mines où nous accueille le Chef de Centre, M. Froment. Un typhon a été annoncé la veille ; comme il ne pleuvait, ni ne ventait ce matin, nous sommes partis quand même, mon cicerone M. Uhry, ingénieur en

chef près de la Direction, et moi. Mais le parcours Hongay-Campha nous donne le temps de nous apercevoir que nous n'avons pas été extrêmement prudents : la pluie commence à tomber, et elle ne s'arrêtera plus de la journée. Si bien que je vois le célèbre « découvert » de Campha sous un morne déluge comme au temps où s'inclinaient vers le marais, pour y mourir et s'y transformer en charbon au cours des millénaires, les fougères arborescentes de la fin du trias, il y a deux cent millions d'années !

Ni cette évocation, ni cette pluie, ni les souvenirs photographiques, rien ne m'empêche pourtant d'être saisi par la majesté sombre du lieu. Le creusement de la mine à ciel ouvert a créé une sorte de cirque immense. Nous sommes sur une vaste plate-forme où circulent des trains

Ci-contre : Un supermarteau.
Ci-dessous : Plan incliné à double chariot
à CAMPHA-MINES.



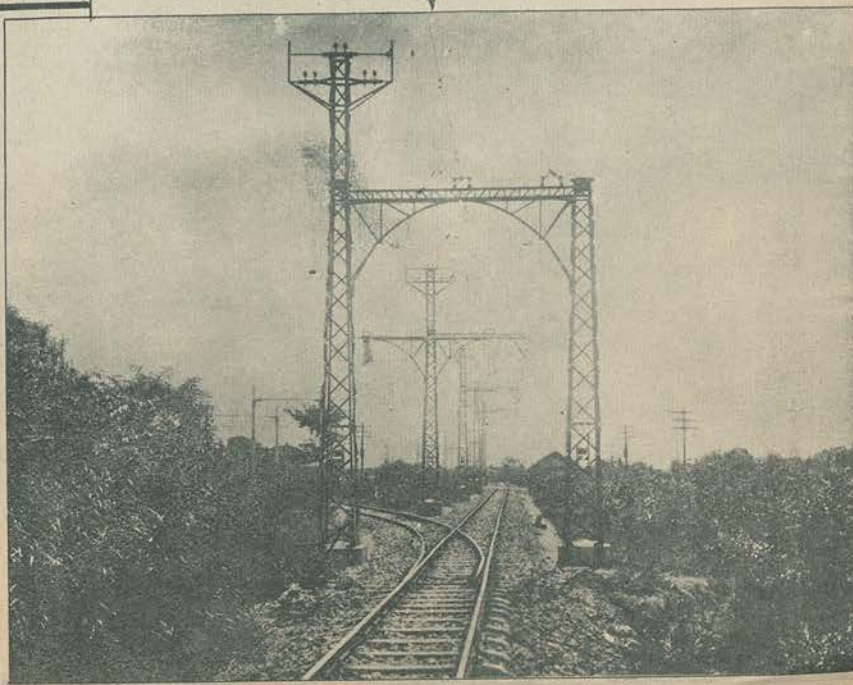
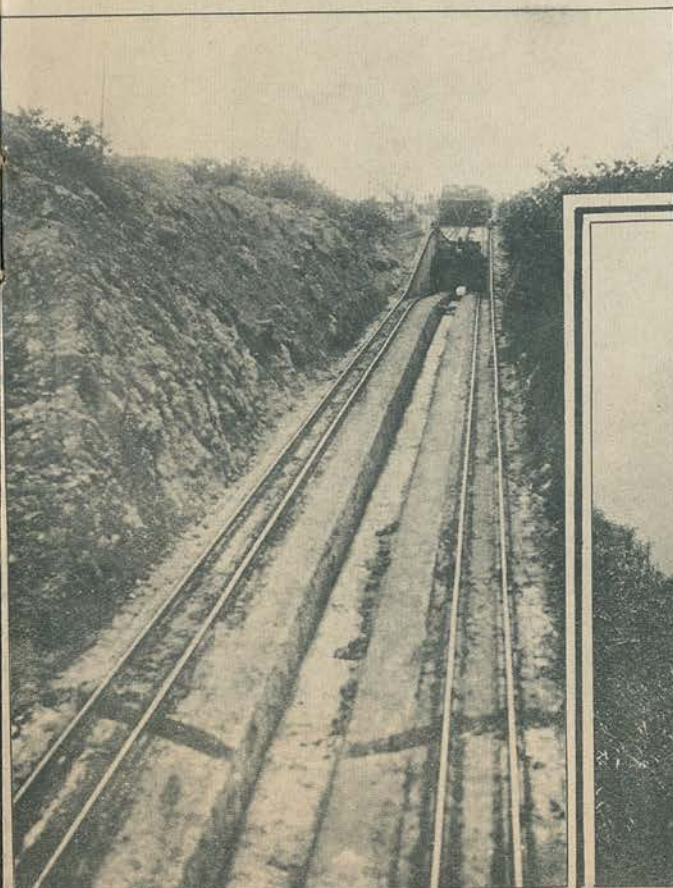


Le Grand Decouvert.

et qui est faite de remblai. Devant nous, une fosse énorme, montrant jusqu'à trente mètres de profondeur la trace des extractions ; et plus loin, en un colossal demi-cercle s'étendant vers notre droite et vers notre gauche, un escalier titanesque : les « gradins » : C'est par là que le chantier avance, et c'est de notre côté qu'on l'abandonne et qu'on le comble ; il avalera, par menus morceaux, la montagne qui nous fait face et vers qui se déplacera lentement le remblai. D'où nous sommes, et bien que la grande muraille étagée que fait la montagne découpée par les hommes soit entièrement noire, schiste et charbon, on distingue parfaitement les couches charbonneuses, à leur éclat encore avivé par la pluie. Les gradins, ces marches pour géants, ont environ cinq mètres de hauteur, et leur profondeur est calculée pour que l'inclinaison moyen-

ne ne dépasse pas 45°, afin d'éviter les glissements de terrain. Ils s'étagent sur 180 mètres de hauteur et s'étalent sur une largeur de plus d'un kilomètre. Ils sont reliés entre eux, pour la montée du personnel et la descente du charbon et des déblais, par des plans inclinés conduisant des bennes. Les uns sont « à simple effet », c'est-à-dire qu'ils ne meuvent qu'un seul train de bennes à la fois. Le principal, celui qui, en définitive, évacue toute la production du grand découvert de Campha (2.000 à 2.400 tonnes par jour), est un « plan automoteur à double effet » muant deux groupes de bennes ; à mi-hauteur, les câbles font automatiquement passer un groupe de bennes par-dessus l'autre. Exactement, ces bennes ne sont pas des bennes, ce sont des « verseurs » à section trapézoïdale, qui portent 600 kilogrammes de charge. Chaque groupe est composé de huit verseurs. Ayant pris ce plan, nous voyons en passant l'effet encore visible d'un récent typhon : un aqueduc souterrain destiné à l'évacuation des eaux s'est rompu sous la pression énorme, un cratère de vingt mètres

Ci-contre : Plan incliné à double chariot ;
Ci-dessous : La voie électrique,
à CAMPHA-MINES.



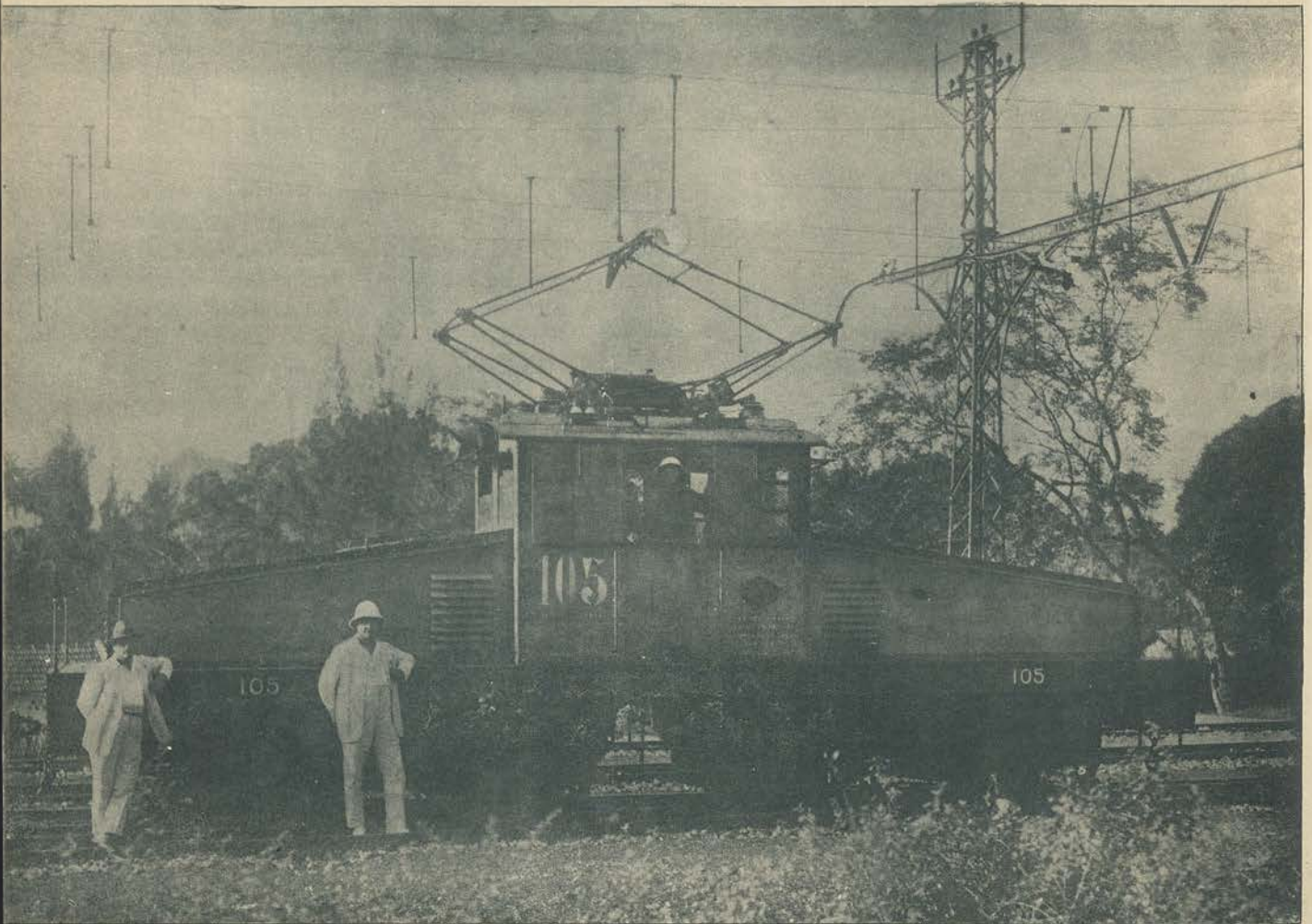
de profondeur s'est creusé dans le remblai de schiste, et une locomotive a été entraînée au fond. Parcourant les gradins, je vois partout les conduites d'air comprimé alimentant les marteaux-piqueurs et les perforeuses, les supermanteaux ; il y a six sondeuses aussi, appareils très modernes, mais on a ralenti leur usage pour économiser l'explosif, qui se fait rare. Enfin, aux étages supérieurs travaillent les pelles à vapeur et électriques qui servent à l'enlèvement des terres.

A chaque gradin, le traînage des verseurs est fait à la main sur les parcours avancés, puis par les locomotives. A partir de la plate-forme, c'est-à-dire en tête du plan automoteur à double effet, le traînage est électrique, assuré par trois tracteurs.

Nous aurons une idée des proportions de l'ex-

ploitation par l'exposé de quelques chiffres : à Campha-Mines on utilise sur les gradins 35 locomotives à vapeur, 3 tracteurs électriques, 4.000 verseurs, 120 berlines, 250 wagonnets. A partir de la plate-forme, au pied du grand plan, les verseurs pleins descendent par gravité ; les verseurs vides seront remontés par une chaîne à crampons. Les verseurs pleins sont amenés sur une plate-forme métallique munie de trémies, où ils sont vidés selon la qualité de leur contenu ; ces trémies sont en fait des silos de stock, pouvant contenir au total deux mille tonnes ; et sous les silos passe la voie ferrée, une voie d'un mètre parcourue par des trains électriques ; chaque silo est muni d'un registre dont l'ouverture permet d'emplir les wagons.

PAUL MUNIER.
(à suivre)



CAMPHA-MINES. — Un tracteur électrique.



Coopérative des Pêcheries du Cambodge. — Aspect d'ensemble des clais.

La Coopérative des Pêcheries d'eau douce du Cambodge

LE 3 juin 1939, à 9 heures du matin, un vapeur de faible tonnage appareillait discrètement du port de Saigon, passait le Cap Saint-Jacques au début de l'après-midi et mettait cap au Sud par faible houle de suroît. Après cinq jours exactement d'une navigation sans histoire, sur cette route déserte à l'époque, il prenait les bouées de Tandjong Priok, port de Batavia.

Ce simple voyage devait être riche de conséquences lointaines et variées. Le vapeur en question n'était autre que le *De Lanessan*, chalutier-laboratoire de la Station Maritime de Cauda, chargé de conduire aux Indes Néerlandaises une mission scientifique et économique de l'Institut Océanographique de l'Indochine. Financée par le protectorat du Cambodge, cette mission avait pour rôle de démêler aussi clairement que possible les conditions exactes du trafic des poissons secs de Saigon vers Java et de proposer toutes modifications susceptibles d'améliorer ce trafic.

Depuis de nombreuses décades, en effet, les 25 à 30.000 tonnes de poissons secs annuellement

produites par le Cambodge étaient exportées en quasi totalité, sur les Indes Néerlandaises, par l'intermédiaire traditionnel, mais onéreux, de Singapore, plaque tournante de tout ce trafic en Extrême-Orient. Sans pouvoir alors en faire d'évaluation quantitative précise, on n'ignorait pas que les groupements chinois, maîtres de ce commerce, pratiquaient chaque année d'importantes saignées sur le capital indochinois. Des tentatives partielles, de timides essais, avaient



Visite du Gouverneur Général.



Étalement du poisson sec pour parachever le séchage.

bien eu lieu pour essayer d'établir un trafic direct ; mais ces tentatives et ces essais lésaient trop d'intérêts pour n'avoir pas été immédiatement et facilement déjoués.

Nous allons essayer de dire ici comment, en moins de deux ans, l'Institut Océanographique a réussi, sinon à organiser définitivement ce trafic direct (car il ne faut jurer de rien), tout au moins à en faire une démonstration suffisamment ample et réussie pour que les Pouvoirs Publics indochinois puissent, à l'aide de quelques règles de conduite très simples, maintenir facilement ce trafic direct, avec tous les bénéfices et toutes les heureuses conséquences d'avenir qu'il comporte.

Avant tout, il fallait voir clair et net dans une situation fort confuse à l'époque. Que voyait-on alors ? Le poisson sec ramassé, sur les pêcheries mêmes, par des Chinois qui tenaient

financièrement en main leurs vendeurs (prêts usuraires en monnaie ou en nature), passait de mains en mains, toujours chinoises bien entendu, jusqu'à Cholon et Saigon. Embarqué dans de mauvais sacs, il arrivait à Singapore dans un état assez souvent douteux. Là, débarqué en vrac sur les quais du port à sampans situé en amont d'Anderson Bridge (bien connu des touristes qui vont du Post office au « Raffles »), il séjournait, mal protégé des fréquentes pluies équatoriales et subissait des manipulations ne rappelant que de très loin un reclassement rationnel. Mélangé au poisson sec du Siam, il était réembarqué sur Java, dans d'aussi mauvaises conditions, et il y arrivait étiqueté « Poisson sec du Siam et de l'Annam » (!). Il avait naturellement perdu en route une partie de ses qualités, mais par un miracle fréquent chez les Fils du Ciel, il avait, ô surprise, considérablement augmenté de prix. Autrement dit, Singapore fonctionnait en l'occurrence comme une machine aspirante et foulante, spécialement agencée pour opérer, à chaque coup de piston, un copieux prélèvement sur la matière à transvaser.

Ajoutons que, pour compliquer les choses, le poisson, pêché sous un nom cambodgien, séché sous un nom annamite, transporté sous un nom chinois, se vendait finalement sous un nom malais. Bien entendu, toutes les tentatives faites pour trouver les correspondances exactes entre ces différentes appellations avaient échoué, les Chinois n'ayant aucun intérêt à laisser voir clair, si peu que ce soit, dans le détail de leur trafic.

Visite du Gouverneur Général.





Arrivée du poisson livré par les pêcheurs.

Tel était l'état du problème, en 1939, lorsque l'Institut Océanographique entra en jeu. Comme on a pu s'en rendre compte par le court exposé ci-dessus, deux questions essentielles étaient tout d'abord à régler : établir la correspondance entre les noms locaux indochinois et les noms malais des poissons secs. Base de référence : la détermination scientifique des espèces qui, en cas de contestation peut seule faire foi. Ensuite, vendre soi-même, sur le marché consommateur, les poissons du Cambodge, seul moyen de connaître le bénéfice réalisable en cas de trafic direct généralisé.

Or, quarante-huit heures après l'arrivée du navire à Batavia, ce dernier problème était pratiquement résolu : le stock de poissons secs acheté au Cambodge au détail était revendu le double de sa valeur, au prix de gros.

Quant à la question de nomenclature, elle fut, il va sans dire, facilement réglée, grâce à l'échantillonnage d'origine apporté par le De Lannessan. Il serait long et fastidieux d'en exposer ici le détail ; toutefois, quelques exemples feront saisir la complexité de la question. Les *Rompis*, en malais, sont des poissons qui, à l'état sec, comptent quatorze variétés commerciales. Les *Rompis* proprement dits et les *Rompis item* sont des silures du genre *Wallago*, appelé *Ca léo* en annamite ; ils englobent huit des quatorze variétés signalées ci-dessus (grand, moyen, noir, fendu une ou deux fois, etc...). Les *Rompis Poetih* sont des Silures du genre *Cryptopterus*, appelés *Ca ket* en annamite ; enfin les *Rompis péongké* correspondent à deux espèces

du genre *Notopterus*, appelés *Ca that lat* et *Ca com* en annamite, comprenant les cinq dernières variétés de *Rompis*. Encore, dans le cas des *Rompis péongké*, identifie-t-on assez facilement les Poissons, même séchés. Mais il y a d'autres cas où plus rien de commun n'existe entre l'aspect extérieur du poisson frais et celui de poisson sec correspondant, comme chez les *Gaboos Soa*, une des quatorze variétés commerciales d'Ophiocéphales (*Ca bông* et *Ca loc*). Il est inutile d'insister, la question étant, comme on le voit, infiniment complexe.

Si M. le Résident Supérieur Thibaudeau et l'Institut Océanographique furent d'accord pour la réalisation immédiate du trafic direct et sur les moyens à employer pour le réaliser, le Gouvernement général fut plus lent à s'émouvoir et à coordonner son action avec la leur ; il est juste d'ajouter que les événements extérieurs, avec toutes leurs incidences locales, les divers changements de Gouverneurs Généraux depuis



OPHIOCÉPHALE

Nom cambodgien : *Trey chhdôr*
 Nom annamite : *Ca bông*
 Nom chinois : *Twa Soa Pek Luc*
 Nom malais : *Gaboos Soa besar*



1939, se présentaient, en l'occurrence, comme des éléments défavorables ; mais il est non moins juste d'ajouter que, dès son arrivée à Hanoi, M. le Vice-Amiral Decoux comprit que la colonie tout entière bénéficierait de la réussite de nos projets et s'employa, avec l'aide agissante du Commissaire Martin, à en assurer le succès ; celui-ci, dès lors, ne se fit pas attendre.

Par quels moyens pratiques fut-il réalisé, c'est ce que nous allons maintenant exposer : les pêcheurs des eaux douces du Cambodge furent groupés en une Société anonyme à capital variable, appelée Coopérative des Pêcheries d'Eaux Douces du Cambodge, subventionnée et contrôlée par le protectorat, surveillée techniquement par l'Institut Océanographique de l'Indochine. Cette Société a organisé la vente en commun aux plus hauts cours des produits de la pêche, en éliminant les intermédiaires parasites, apparents ou occultes, qui s'échelonnaient depuis les pêcheries elles-mêmes jusqu'à Batavia, en passant par Phnom-penh, Cholon, Saigon et Singapore. Pour ce faire, la Coopérative a passé un contrat de vente directe, en consignation avec une des grosses firmes importatrices des Indes Néerlandaises.

Simultanément, deux arrêtés étaient pris pour interdire la sortie des poissons secs du Cambodge et de l'Indochine, la Coopérative restant seule titulaire d'une licence permanente d'exportation. Des dérogations pouvaient être accordées, soit pour permettre l'écoulement de stocks prêts à l'embarquement au moment de la signature des arrêtés, soit pour alimenter certains autres marchés extérieurs, comme celui de Hongkong.

En même temps, un certain nombre d'améliorations techniques étaient réalisées : séchage

complémentaire du poisson, ayant pour conséquence une meilleure présentation et une meilleure conservation : emballage standard, en balles légères et solides ; classification du poisson au départ pour les ports destinataires, c'est-à-dire triage des espèces consommées à Batavia, Cheribon, Semarang, Sourabaya, etc... Le triage se faisait auparavant, dans les conditions ci-dessus décrites, à Singapore. Bien entendu, cet ensemble de mesures qui tendaient à démolir le vieux monopole de fait des Chinois fut violemment critiqué et attaqué de mille façons. Il serait long et fastidieux d'exposer tous les épisodes de cette véritable lutte dont, cette année, la Coopérative est sortie victorieuse. Citons-en néanmoins quelques-uns : d'abord la fraude pure et simple, consistant par exemple à faire descendre une jonque de poissons secs dissimulés sous une couche superficielle de cacahuètes ; ensuite des manœuvres plus subtiles dont le principe était toujours le suivant : un exportateur, au moment de la signature des arrêtés d'interdiction, demande à sortir 500 tonnes, par exemple, soi-disant stockées à Cholon et prêtes à l'embarquement. Bien entendu, ce stock est fictif ; si la dérogation est accordée, l'exportateur fait sortir 50 tonnes existant réellement et garde par devers lui une autorisation de 450 tonnes, sous le couvert de laquelle il fera sortir plus tard un stock réel constitué peu à peu en pleine période d'interdiction. Le but de toutes ces manœuvres est le même : lâcher simultanément sur le marché de Java plusieurs milliers de tonnes de poissons secs à des prix très bas, même à perte, pour couler la Coopérative ; c'est l'opé-



ration classique du dumping. Citons aussi un phénomène curieux : l'éclosion, sur la place de Phnom-penh, de nombreux spécialistes du poisson sec, tous candidats à des dérogations, mais en réalité tout juste capables de distinguer un poisson sec d'un poisson frais. Toutes ces manœuvres et bien d'autres furent patiemment déjouées, une par une ; il a fallu une certaine constance et une certaine ténacité pour ne pas être lassé par ces difficultés sans cesse renaissantes, qui semblaient ne devoir jamais prendre fin.

Néanmoins, vers avril, le succès se dessina nettement, par l'afflux du poisson à la Coopérative : même actuellement, en juillet, où la campagne est normalement finie, cet afflux persiste : ce sont les stocks constitués par les Chinois, espérant une dérogation jusqu'à la dernière minute, qui, de guerre lasse, sont renvoyés à la Coopérative. Pour cette campagne du moins, la partie est gagnée.

Quant aux prix pratiqués, ils ont été tout à fait satisfaisants, malgré la hausse catastrophique du fret (43 % depuis décembre 1940). Pour n'en citer qu'un exemple, le prix du *Ca linh*, petit poisson qui fournit un contingent important à l'exportation, est passé de 3 à 5 piastres les 100 kilogrammes en cours de campagne. A l'heure actuelle, la situation financière de la Coopérative est des plus saines ; elle pourra, en fin de campagne, amortir tous ses frais de premier établissement, rembourser 300.000 piastres avancées par le protectorat et garder en caisse plus de 80.000 piastres ; il est même probable qu'un dividende supplémentaire pourra être réparti entre les pêcheurs.

La Coopérative, dont les installations principales sont à Phnom-penh, comprend également deux annexes, l'une à Kompong-luong des Lacs, l'autre à Kompong-chhnang. D'autres seront créées l'an prochain sur la rive Nord du Grand Lac. Les annexes sont particulièrement intéressantes pour les petits pêcheurs, proies faciles et toutes désignées pour les rabatteurs chinois. Grâce à la Coopérative, ils ont connu cette année des prix inespérés.

Est-ce à dire qu'il faille éliminer complètement les Chinois ? Nous ne le pensons pas, mais il faut qu'ils comprennent et au besoin qu'on



leur fasse comprendre, qu'ils ont suffisamment de bénéfices à réaliser en collaborant, en Indochine même, avec l'Administration française ; ce qui est inadmissible et doit cesser, c'est que par l'intermédiaire de syndicats occultes, ils provoquent vers l'étranger d'importantes évasions de capitaux, perdus sans retour pour l'économie indochinoise.

Signalons en terminant que les techniques et les méthodes appliquées aux pêcheries cambodgiennes pourraient, avec les modifications nécessitées par la différence de circonstances et de lieux, s'appliquer aux diverses zones de pêches maritimes indochinoises. L'Institut Océanographique a, dès maintenant, commencé l'étude de la question et il est à souhaiter que, pourvu des moyens d'actions nécessaires, il aboutisse à des résultats comparables.

N. B. — Les circonstances actuelles bouleversent évidemment tous les calculs basés sur le travail de l'Institut Océanographique. Mais un effort sérieux n'est jamais complètement ni définitivement perdu ; celui de l'Institut, concernant les pêcheries du Cambodge, portera tous ses fruits tôt ou tard.



S. E. HO DAC KHAI

Ministre des Finances de l'Annam



FILS de feu S. E. Ho-dac-Trung, Duc de Khanh-My, ancien grand dignitaire de la Cour de Hué, originaire du village d'An-tru-yên, canton de Quang-xu-yên (Thua-thiên, Annam), S. E. Ho-dac-Khai est né en l'année *giap-ngo*, 1894. Reçu *tu-tai* en 1912, *cu-nhon* en 1915, il fut admis alors à l'Ecole de Hâu-Bô, avec le grade de Hân-lâm-viên bien-tu. En 1916, reçu à l'examen de sortie de cette école, il fut nommé Hâu-bô à la province de Quang-tri, et en 1917, chef de la circonscription de Đông-son à Thanh-hoa. Un mois après, il fut envoyé en mission spéciale pendant la Grande-Guerre pour la surveillance des troupes indochinoises en France.

Revenu au pays en 1918, il s'est signalé par un rapport d'ensemble sur la situation des Annamites en France. Promu au grade de Hồng-lô tu-thiêu-khanh (5^e grade, cadre supérieur), il fut nommé Bang-ta au Conseil du Co-Mât. Au mois de juin, il fut envoyé en mission au Laos pour représenter le Co-Mât à la Foire de Napé. En 1919, il fut envoyé comme Tri-phu de Diên-bàng dans la province de Quang-nam. En 1919, une Ordonnance Royale le désigna pour être chargé d'une chaire de droit à l'Ecole de Droit et d'Administration à Hué. Il s'est signalé par la publication d'une étude très documentée sur la question de la stabilisation de la situation monétaire de l'Indochine. En 1920, il fut nommé An-sat de Quang-tri, puis en 1924, Thi-lang au ministère de la Justice, avec le grade de Quang-lôc tu-khanh (3^e grade, 2^e degré). Au mois de juin, il fut affecté en qualité de Thi-lang au ministère des Finances et en juillet 1927, nommé Tham-tri au même

département et titularisé en 1928. En 1930, il fut nommé Tông-dôc de la province de Nghê-an. Au mois de décembre de la même année, il revint comme Tham-tri au ministère des Finances. En 1933, avec le grade de Thuong-tho (2^e grade, 1^{er} degré), il fut nommé Tông-dôc de la province de Binh-dinh.

Par Ordonnance Royale du 2 mai 1933, S. M. Bao-Dai l'appela pour lui confier le portefeuille des Finances et de l'Assistance sociale du nouveau Gouvernement Impérial. Nulle nomination ne fut plus heureuse. S. E. Ho-dac-Khai, en effet, confirma rapidement sa réputation.

Sous sa direction, les différents services relevant du ministère des Finances se modernisaient rapidement. De nombreuses mesures de réforme furent entreprises dont l'importance est incontestable.

On ne saurait ne pas souligner la portée de la grande réforme fiscale de 1938 et le développement de la colonisation annamite.

Conformément au désir que S. M. Bao-Dai avait exprimé à M. le Résident Supérieur Graffeuil, de voir instaurer dans l'Empire d'Annam une politique fiscale bienveillante à l'égard des classes laborieuses de la population, le ministère des Finances a entrepris l'étude d'une réforme qui tendait à obtenir une meilleure répartition des charges fiscales entre les différentes classes du peuple, selon la faculté contributive de chacun.

Au point de vue de l'administration générale, les efforts de S. E. le ministre des Finances ont tendu depuis ces dernières années, en collaboration étroite avec le Gouvernement du Protectorat, à mettre sur pied tout un programme d'assistance sociale en Annam. A cet effet, le ministre des Finances a créé une Caisse Nationale pour la lutte contre les calamités agricoles et des caisses provinciales appelées caisses de crédit et de bienfaisance. Toutes ces organisations, riches à l'heure actuelle de plusieurs centaines de milliers de piastres ont rendu au cours des années difficiles un grand service à la population de la campagne éprouvées par des calamités agricoles.

Sur le plan économique, il a pratiqué une politique économique adaptée aux conditions locales et destinée d'une part à compléter la mise en valeur des régions cultivées et d'autre part à ouvrir des zones nouvelles à la colonisation annamite. Des mesures ont été prises en vue d'augmenter le nombre des concessions rurales accordées aux particuliers et aux collectivités annamites. Il nous paraît opportun de signaler un document de première importance, une étude écrite par S. E. Ho-dac-Khai lui-même et parue dans le n° 7 de la *Revue Indochinoise Juridique et Economique* (1938, III) sous le titre : « Contribution à l'étude de la colonisation annamite ». Les lecteurs y trouveront toutes les idées de S. E. Ho-dac-Khai sur la question.

S. E. Ho-dac-Khai est titulaire des distinctions honorifiques suivantes : Kim-Khanh avec inscription « Vièn-lao kha thuong » (1918) ; Officier de l'Instruction Publique (1932) ; Kim-Khanh de 1^{re} classe (1933) ; Commandeur du Dragon d'Annam (1934) ; Kim-Tiên de 1^{re} classe (1934) ; Chevalier de la Légion d'honneur (1934) ; Commandeur du Mérite agricole annamite (1936) ; Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge (1938), etc...

M. DE LENS

Résident Supérieur p. i. au Cambodge



M. de Lens est né à Rouen, le 15 novembre 1891.

Bachelier ès lettres et ès sciences, engagé volontaire en 1911 comme admis à l'Ecole Polytechnique où il entrait à titre d'élève en 1912, il sortait de cette Ecole, sous-lieutenant d'artillerie le 2 août 1914.

Promu lieutenant le 22 février 1915, blessé à Verdun, sa brillante conduite au cours de la Grande Guerre lui valait deux citations à l'Ordre du régiment et de la division et la Croix de guerre avec deux étoiles.

Capitaine le 30 juin 1918, il était versé l'année suivante dans l'artillerie coloniale et, à son arrivée en Indochine en 1920, affecté au Service Géographique, où il devenait successivement chef de groupe géodésique au Cambodge et en Cochinchine.

Reçu au concours d'Administrateur de 3^e classe des Services civils du 2 novembre 1927, M. de Lens débutait à Kampot en juin 1928, puis

l'année suivante, promu Administrateur de 2^e classe, il prenait la direction de la province de Prey-veng.

De 1931 à 1936, il fut à la tête de la province de Battambang. Puis, après avoir dirigé pendant une année la province de Kompong-cham, il était désigné en mai 1938 en qualité de directeur des bureaux de la Résidence supérieure.

Ses brillants états de service, reconnus le 4 novembre 1937 par sa promotion à la 1^{re} classe, lui valaient enfin d'être affecté pour ordre le 5 septembre 1941, à la Direction des Affaires Politiques du Gouvernement général, afin d'assurer la présidence de la Délégation française à la Commission de délimitation des frontières entre l'Indochine et la Thaïlande.

M. de Lens est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1923 ; il est également officier d'Académie et titulaire de nombreuses distinctions locales.

M. BRASEY

Résident Supérieur au Laos



M. Brasey (Louis-Antoine-Marie) est né le 31 mai 1891 à Marseille.

Diplômé de l'Ecole Coloniale, il débuta dans l'Administration Indochinoise, avec effet à compter du 1^{er} janvier 1917 en qualité d'élève-administrateur des Services civils et fut nommé successivement :

Administrateur adjoint de 2^e classe le 1^{er} janvier 1918 ; Administrateur adjoint de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1923 ; Administrateur de 3^e classe le 1^{er} janvier 1926 ; Administrateur de 2^e classe le 1^{er} juillet 1927 ; Administrateur de 1^{re} classe le 31 décembre 1933.

Il débuta dans les bureaux du Gouvernement de la Cochinchine en 1921.

En 1922, il fut adjoint au chef de la province de Cantho.

De 1923 à 1924, il est chef de Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine et chef du bureau des Affaires Politiques.

De 1926 à 1930, il dirigea successivement les provinces de Bentre, Hatien, Travinh et Bac-liêu.

En 1931, il fut nommé directeur des bureaux du Gouvernement de la Cochinchine.

Depuis 1937, il exerça les fonctions d'Inspecteur des Affaires Politiques et Administratives en Cochinchine.

Par décret du 29 décembre 1941, M. Brasey a été nommé Résident Supérieur de 3^e classe et Résident Supérieur au Laos.

M. Brasey a été mobilisé durant la guerre du 2 août 1914 au 16 août 1919.

Elève-officier le 1^{er} octobre 1914, il fut promu sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1915 et lieutenant le 1^{er} octobre 1917. Il a servi sur le front français et en Orient.

Il a été cité le 29 juin 1915.

M. Brasey est titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre ; Médaille de la Bravoure en or de Serbie ; Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge (titre colonial) ; Kim-Khanh de 1^{re} classe ; Chevalier du Dragon d'Annam ; Chevalier du Trésor sacré du Japon et du Million d'Éléphants.

La Semaine dans le Monde

Les Informations de la semaine

DU 5 AU 12 JANVIER 1942

I. — LES OPÉRATIONS EN EXTRÊME-ORIENT

Aucune résistance sérieuse n'a encore été opposée à la progression japonaise vers le Sud. Dans la péninsule malaise, la marche vers Singapour se poursuit méthodiquement, et les premières attaques contre les Indes Néerlandaises ont été déclenchées avant même que les derniers flots de résistance aient été réduits aux Philippines.

Dans le Pacifique.

Au large des côtes japonaises, le Cargo *Unkai Maru*, de 2.250 T., a été torpillé le 7 janvier au matin par un sous-marin inconnu.

Par contre, un sous-marin japonais a coulé le lendemain le porte-avions *Langley* au Sud-Ouest de l'île Johnston.

La base australienne de Rabaul, dans l'île New-Britain, à l'Est de la Nouvelle-Guinée, a subi plusieurs bombardements successifs. Ces attaques ont été rendues par l'aviation australienne qui a bombardé l'île Kapingamarangi, dans les Carolines.

La situation aux Philippines.

Les forces américano-philippines continuent à résister dans l'île de Corregidor, qui a subi de nombreuses attaques aériennes, et dans la presqu'île de Bataan qui ferme au Nord-Ouest la baie de Manille ; elles disposent encore des ports de Subic et d'Olongapo.

Déjà, la vie normale reprend dans « la plus grande Manille » dont M. Vargas vient d'être nommé maire. Il sera « conseillé » par M. Kihara, ancien consul général du Japon à Davao. Par ailleurs, d'après l'agence *Domei*, l'archevêque irlandais O'Doherty, représentant 14 millions de catholiques romains aux Philippines a promis toute son aide aux forces japonaises pour la création d'une nouvelle Asie.

Les opérations dans la Péninsule Malaise et en Birmanie.

Les forces japonaises, franchissant la frontière des provinces de Perak et de Selangor, ont occupé Tandjong Malim et se sont avancées le 9 janvier jusqu'à Rawang, à 25 km. au Nord-Ouest de Kuala-Lumpur.

D'autres unités, débarquées par surprise sur la côte occidentale, dans le secteur de Kuala-Selangor, pour couper la retraite des forces britanniques, sont parvenues à Morib et Klang, respectivement à 45 km. au Sud-Ouest et à 25 km. à l'Ouest de Kuala-Lumpur.

En Birmanie, l'aviation japonaise a effectué plusieurs raids contre un aérodrome situé à 10 km. au Nord de Rangoon et Moulmein, second port de la Birmanie a été bombardé le 8 janvier.

Bangkok a subi le 7 janvier sa première attaque aérienne.

Premiers débarquements aux Indes Néerlandaises.

Après avoir achevé l'occupation de la partie britannique de Bornéo, les forces japonaises ont commencé leurs opérations aux Indes Néerlandaises par des débarquements à l'île de Tarakan (centre pétrolier au Nord-Ouest de Bornéo), et en plusieurs points des Célèbes, notamment à Minnahassa. Le 12 janvier, on a

annoncé que le port de Menado à la pointe Nord-Est des Célèbes était pris et que la garnison de Tarakan s'était rendue.

II. — EN ANGLETERRE

Les résultats du voyage de M. Eden à Moscou n'ont pas suffi à calmer l'anxiété grandissante de l'opinion devant la tournure désastreuse des opérations en Malaisie.

L'exposé de M. Eden.

Le ministre des Affaires Etrangères a expliqué l'arrêt de l'offensive allemande devant Moscou, par les pertes subies, les destructions qui rendent inhabitables les arrières, les guérillas qui harassent les lignes de communication et, enfin, par la constitution de nouvelles armées soviétiques qui viennent d'entrer en action.

Au cours des débats, M. Eden a été amené à faire des révélations au sujet de l'entrée en guerre de la Yougoslavie qui méritent d'être retenues :

« On a dit que l'envoi des troupes britanniques en Grèce constituait une *décision politique et sentimentale* et que c'était là une très mauvaise décision.

« Ce n'était certes pas une décision sentimentale. Mes collègues savent bien qu'elle avait été prise en plein accord avec les chefs d'Etat-major et les personnalités militaires intéressées.

« Le coup d'Etat en Yougoslavie n'était pas sans relations avec le fait que nous avions des troupes en Grèce. La résistance de la Yougoslavie et de la Grèce a bien retardé de six semaines la principale attaque contre la Russie et je ne conçois pas le moindre doute à cet égard. »

On ne peut exprimer plus crûment comment des petites nations ont été jetées dans la bataille et sacrifiées à l'intérêt de la Grande-Bretagne et, après de telles déclarations, on ne reprochera plus au gouvernement de Sa Majesté parfois des *décisions sentimentales*.

L'allocution du Major Attlee.

Au nom de M. Churchill, le Major Attlee a souligné aux Communes la nécessité de coordonner aussi complètement que possible les efforts des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et il a exposé les « grands résultats » qui ont été obtenus à Washington : Déclaration de solidarité des vingt-six nations et institution d'un commandement unique dans le Sud-Ouest du Pacifique.

Puis l'orateur a donné des explications sur la situation en Extrême-Orient, qui n'ont pas suffi à faire disparaître l'anxiété grandissante de l'opinion devant les revers continuels des forces britanniques en Malaisie.

Les membres du Parlement désirent savoir pourquoi les deux cuirassés *Prince of Wales* et *Repulse* ont été engagés si imprudemment sans protection aérienne, pourquoi il n'y a pas eu d'opérations aériennes britanniques aux premiers jours des hostilités et pourquoi les destructions n'ont pas été opérées en Malaisie.

Les prochains débats prendront l'aspect d'une enquête parlementaire. M. Duff Cooper, dont les pouvoirs ont été remis au général Wavell, sera présent et l'existence même du cabinet Churchill pourra être mise en jeu.

III. - LA SITUATION EN FRANCE

La séparation de la France en deux zones est un obstacle au renforcement de l'unité nationale, car le contrôle auquel sont soumis les journaux de la zone occupée est, comme bien on pense, d'une inspiration différente de celui qui existe en zone libre. Cependant, le gouvernement du Maréchal Pétain est décidé de parer à cette menace et il étend de plus en plus son contrôle administratif sur la zone occupée.

Par une initiative généreuse qui raffermira l'unité morale de la France, la ville de Lyon vient d'adopter la ville de Brest qui vient de subir son 105^e bombardement.

Des secours pécuniaires et des approvisionnements ont déjà été envoyés. Un centre sera créé à Lyon pour les Brestoises réfugiés et des comités de coordination permettront aux Lyonnais d'apporter toute leur aide à ceux qui continuent à travailler sous les bombardements avec un cran magnifique.

Revue de la Presse Indochinoise

Le Travail et le perfectionnement individuel.

Le travail tel que le conçoit le Maréchal, écrit le VIET-BAO du 9 janvier 1942, et le perfectionnement de soi du « Grand Livre » (Dai-Hoc) ont une origine commune...

Le perfectionnement de soi exige la méditation, la connaissance des choses, une volonté sincère et la rectitude des sentiments. Mais sans le travail, pourrait-on parvenir à ces résultats ?

Je peux affirmer que sans le travail, le perfectionnement de soi n'est qu'une chose vaine.

Il est dit dans le Livre des Mutations : « L'homme sage travaille toute la journée, réfléchit le soir et se trouve immense dans les circonstances dangereuses ». Il y est encore dit : « L'homme vil fait du mal dans l'oisiveté ».

Ainsi, le perfectionnement de soi n'est que le résultat du travail, et le travail (selon le Maréchal) conduit au perfectionnement de soi.

Les trois devises françaises concordent parfaitement avec les enseignements du Grand Livre et constituent la preuve que l'Orient rencontre l'Occident, que le passé rencontre le présent ; elles sont encore le principe immuable de l'humanité.

Artisanat.

Ce qui manquait jusqu'à présent, en Indochine, comme en France, quoique à un plus haut degré, c'était l'organisation du travail, une organisation permettant une meilleure utilisation et des résultats plus encourageants pour le travailleur.

Au Tonkin, écrit le TIN-MOI du 7 janvier 1942, la petite industrie s'est développée considérablement sous l'angle de la fabrication d'articles nouveaux et de la production.

Actuellement, 40.000 industries familiales nourrissent chaque jour deux millions d'individus. En Annam, on assiste à un développement analogue.

La petite industrie n'est pas dotée d'une organisation adéquate. Constatant la pénurie de tel ou tel article, le villageois se met à fabriquer au petit bonheur un article de remplacement avec les matériaux qui lui tombent sous la main et le vend à n'importe quel prix.

Les autorités ont bien encouragé les villageois à produire des articles d'une qualité meilleure, mais les résultats obtenus sont encore loin d'être satisfaisants.

Le villageois n'a pas de capital. Ses matières premières lui sont vendues par d'innombrables intermédiaires à prix d'or ; la vente même n'est pas directe et le bénéfice est souvent dérisoire.

Ce qui est plus grave encore, c'est que le villageois est souvent obligé de vendre à perte. Il ne comprend pas les besoins et le goût des clients, il lui manque un guide éclairé qui le mette sur la bonne voie. Dans l'ignorance de tout et dans l'indécision, il livre ses articles à un prix dérisoire.

Les autorités, mises au courant de ces désavantages, doivent intervenir dans l'organisation de la petite industrie pour relever la situation de l'artisan villageois.

Il existe deux procédés pour venir en aide à la petite industrie :

1^o Supprimer les intermédiaires en organisant des groupements pour chaque métier : tissage, teinturerie, nattes, dentelles, etc... Ces groupements pourraient être intégrés dans une corporation fournissant aux paysans les matières premières, assurant la vente des articles fabriqués, accordant des prêts et donnant des renseignements sur les prix en cours sur les marchés ;

2^o Assurer la qualité des articles, d'où nécessité urgente d'organiser des ateliers-modèles et d'envoyer dans les centres industriels des ouvriers spécialistes. Il faut encore informer nos paysans des demandes faites par les marchés et leur épargner une concurrence épuisante.

La petite industrie constitue une grande ressource. Elle exige du Gouvernement une attention spéciale.

Coopératives agricoles.

Ce qui s'impose pour l'artisanat est déjà en fonctionnement en matière agricole.

Tout esprit impartial, écrit Dinh-khac-Giao dans la PATRIE ANNAMITE du 5 janvier 1942, ayant quelques connaissances du commerce des produits agricoles dans les campagnes, ne peut nier les services qu'elles ont rendus, services qui intéressent non seulement leurs propres adhérents, mais encore, avec eux, toute la collectivité rurale.

Elles (les coopératives) ont fait connaître, partout où leurs comptoirs existent, le juste prix, c'est-à-dire celui que tout commerçant ou intermédiaire doit pratiquer, compte tenu de ses frais et d'un bénéfice raisonnable.

Elles ont empêché une débâcle des prix sur certains produits, lorsque subitement les acheteurs habituels prennent la fantaisie de se retirer du marché.

Elles ont fait un effort considérable pour améliorer la qualité de leurs produits agricoles, en soignant les opérations de triage et de conditionnement, et en dotant certaines régions des entrepôts et des équipements nécessaires à l'emmagasinage et au traitement des récoltes, qui manquaient totalement.

Grâce à une organisation impeccable, l'Union des Coopératives Agricoles d'Indochine a rendu, depuis plus d'un an, de précieux services aux sociétés coopératives adhérentes :

— Elles ont permis la vente des stocks appartenant aux coopératives à de meilleures conditions :

a) en évitant la dépréciation des cours qui résulte de la concurrence qu'elles peuvent se faire entre elles, lorsqu'elles vendent séparément et sans se concerter ;

b) en organisant un service d'informations commerciales qui se tient au courant de la tendance du marché.

— Elle a assuré, par le blocage des commandes, l'achat au prix du gros de leurs principales fournitures, telles que sacs, engrais, bascules, etc...

— Elle a fait bénéficier les coopératives de certains services communs, de nature à faciliter leur gestion, tels l'étude des affaires contentieuses, des devis d'équipements, le contrôle des usines par un personnel compétent ;

— Elle a pu, à une époque où plus que jamais les questions économiques tendent à se régler sous le patronage de l'Etat par des accords directs entre les représentants qualifiés des intérêts en présence, se poser en mandataire régulier des producteurs devant le commerce et les pouvoirs publics, et défendre avec vigueur et compétence leur point de vue.

— Elle a permis, enfin, sur le plan moral, la cohésion des coopérateurs et donne plus de force à la propagande en vue de faire triompher les idées mutualistes.

Tels sont les heureux résultats que nous avons pu enregistrer à ce jour.

Mais toute action coopérative ne saurait entièrement se justifier par des fins utilitaires. Communauté d'intérêts, certes, mais aussi communion de sentiments et d'espérance vers un ordre social nouveau !

L'Union des Coopératives Agricoles d'Indochine, c'est avant tout l'affirmation de ces aspirations communes chez nos associés. Il lui incombera encore d'encourager la création de nouvelles sociétés, et d'une façon générale, de développer par tous les moyens de propagande et de publicité le mouvement de coopération en Indochine.

Puisse cette nouvelle fédération réaliser chaque jour les espérances que nous mettons en elle !

Œuvres sociales.

La coopération s'étend à tous les domaines, au domaine social comme au domaine économique. Le BAO-MOI du 10 janvier 1942 nous expose le fonctionnement de la « Société de Protection des quatre classes sociales », récemment créée à Ninh-binh.

Cette société comprend :

1° Une commission féminine composée de dames européennes et annamites qui est chargée d'enseigner les arts ménagers dans les écoles de jeunes filles et d'assurer toutes relations utiles avec la Société de Protection de la Femme et de l'Enfant ;

2° Une commission de secours aux déshérités ;

3° Une commission d'encouragement aux études et à la culture physique chargée de distribuer des fournitures scolaires aux élèves pauvres, des récompenses aux meilleurs à l'occasion du Têt ; de créer une section scout ; d'organiser des concours de traduction des textes de morale du chinois en annamite ; de seconder efficacement le délégué provincial à l'Education physique, aux Sports et à la Jeunesse ;

4° Une commission agricole chargée d'enseigner aux paysans les méthodes agricoles modernes, la culture des arbres fruitiers, l'élevage ;

5° Une commission artisanale ;

6° Une commission commerciale chargée d'enseigner la dactylographie et la comptabilité et d'organiser des expositions de produits locaux.

Rôle de la femme.

L'importance du rôle de la femme dans de nombreux domaines de la Révolution Nationale, notamment dans celui de la formation de la jeunesse, est immense. Le TIN-MOI du 7 janvier 1942 nous donne son avis à cet égard :

Dans l'œuvre de régénération et d'éducation de la jeunesse, on a l'air d'oublier la part de la Femme. On a tort, la Femme a une grande partie à jouer, son influence est profonde, sa parole convaincante.

En toutes circonstances, la mère, l'épouse, la grande sœur, l'amante ou l'amie peuvent modeler l'esprit de la jeunesse, lui inculquer de nobles vertus ou la sauver de l'abîme.

Il appartient à la Femme annamite de tirer parti de ces avantages pour éveiller, secouer, pousser la jeunesse à l'énergie, à l'esprit de lutte, à l'abnégation.

L'esprit nouveau.

La VOLONTE INDOCHINOISE du 10 janvier 1942 met en relief l'importance de la décision prise par le Résident Supérieur au Tonkin en ce qui concerne l'entraînement physique des jeunes mandarins.

Des jeunes gens, qui ont dû subir de longues années de scolarité avant d'affronter les épreuves des concours de classement, qui se sont volontairement infligé un dur surmenage pendant les derniers mois de leur préparation, sans compter les émotions et les tranches de toutes sortes éprouvées pendant la durée des examens, se trouvent généralement, à la fin de tant d'épreuves dans un état de déficience physique, susceptible de diminuer sensiblement leur puissance de travail et leur capacité de rendement.

Ils apportent également avec eux, à leurs débuts dans la vie administrative, une timidité, un manque de confiance en soi, qui tiennent, l'une et l'autre, de certaines lacunes de leur éducation, à commencer par l'éducation familiale et dont ils ne se débarrassent pas aisément.

Que faut-il donc à ces lauréats, destinés à devenir des chefs de circonscriptions administratives, à commander aux populations de ces circonscriptions et à prendre, quand besoin est, les responsabilités que la marche des événements et souvent le mauvais vouloir des hommes leur imposent, pour arriver à tenir honorablement pour eux et utilement pour le pays, le rôle qui leur est dévolu ?

Tout simplement de l'assurance et de la confiance en soi, puisque le succès qu'ils ont remporté en passant victorieusement les épreuves des examens témoignent de leur savoir et de leur compétence.

Mais cette assurance, cette confiance dans leurs propres moyens, ils les acquerront dans la pratique des sports, qui est une lutte de tous les instants pour la victoire sur autrui comme aussi, très fréquemment, sur soi-même, et dans laquelle l'individu finit par prendre conscience de sa valeur propre, voire de sa supériorité. Toutes qualités que doit posséder un chef digne de ce nom, qu'il soit appelé à commander à des Français ou à des Annamites.

Et ce n'est autrement que ce chef apprendra à regarder la réalité en face, à aborder franchement, nettement, les difficultés qui se dressent devant lui et surtout à assumer sans peur les responsabilités qui lui incombent !

Par sa décision d'imposer aux jeunes mandarins, frais émoulus de l'école de droit, un stage de trois mois à l'Ecole d'Education physique de Phan-thiêt, M. le Résident Supérieur Delsalle a mis à leur portée les moyens soit d'acquiescer, soit de développer quelques-unes des qualités morales qui leur font défaut ou qui viennent à peine de se manifester en eux. Ainsi se complètera leur éducation de futurs conducteurs d'hommes à condition, bien entendu, qu'il s'appliquent à utiliser de leur mieux les leçons qui vont leur être données.

C'est d'eux et d'eux seuls désormais que cela dépend. Aïmons à penser qu'ils s'appliqueront à mériter par leurs efforts et leur application la paternelle attention du chef du Protectorat.

Le culte du drapeau.

Cette jeunesse, formée virilement, comprend chaque jour davantage la haute signification du symbole auquel chaque jour elle est appelée à rendre hommage.

Compagnons, écrit le BAO-MOI du 6 janvier 1942, souvenez-vous d'un matin frais où nous étions rangés par deux dans la cour de l'école, le regard haut et le cœur joyeux, pour saluer les deux drapeaux se déployant dans la lumière.

Dans la lumière sont inscrites nos deux âmes nationales. Et la jeunesse, chaque matin, se sent raffermie dans l'amour du pays natal.

Le dévouement de la Patrie.

Ces drapeaux sont parés d'une nouvelle gloire : celle que les héros, dans un passé tout récent encore, y ont inscrite par leur sacrifice.

En lisant notre « traduction » d'un chapitre du Mémorial de l'Empire paru le 2 janvier, écrit le BAO-MOI du 8 janvier 1942, nos lecteurs ont certainement l'impression que nos troupes ont eu une part glorieuse dans la défense de la France qui nous a guidés et éduqués durant trois quarts de siècle.

Du 10 au 25 mai, sur le front d'Alsace, les troupes annamites ont engagé contre les Allemands une lutte héroïque. Il n'est resté de cette brigade que quarante survivants.

Le Mémorial de l'Empire est bourré de faits épiques de sacrifices surhumains qui nous touchent au cœur et nous emplissent d'admiration pour ces héros anonymes tombés sur le champ d'honneur en Occident. L'ennemi même n'hésite pas à saluer respectueusement ces soldats dont le courage est parvenu au paroxysme.

Battus, ces soldats annamites ont quand même honoré leur race et leur patrie. Ils ont mérité de leurs devanciers, les Ly-Thuong-Kiét, Tran-Hung-Dao, Nguyen-Huê qui ont triomphé des Tongs, des Mongols et des Thanh. Qui dira que les Annamites sont pusillanimes et incapables de sacrifice devant le devoir ?

Ce courage relève les opinions erronées et montre que les Annamites sont capables de reconnaissance envers leurs bienfaiteurs.

Combattants annamites tombés en France ! Vous avez tissé le lien sacré qui unit la France et l'Annam ! Vous vous ériges en exemple immortel de courage et de sacrifice.

Confiance en la France.

Ajoutons confiance en Elle, écrit Nguyen-viet-Nam dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 6 janvier 1942, en cette France humaine et juste que l'Histoire a mise sur notre route et qui n'a cessé depuis plus d'un demi-siècle de nous prodiguer ses bienfaits. Elle a toujours voulu faire de nous des gens susceptibles de vivre pleinement la vie moderne, sans faire table rase du passé en nous indiquant le moyen de concilier l'esprit du progrès et le respect des traditions. Elle ne veut, pour rien au monde, créer des déracinés, infatués de leur prétendue culture occidentale et qui seront appelés à se conduire en étrangers dans leur propre pays. Recueillons-nous en ce moment et pensons à Elle dans ces jours pénibles.

La France vivra et sera toujours assurée de notre Amour et de notre Fidélité.

Le conflit du Pacifique.

Toutes les forces doivent être groupées. Aussi n'oublions pas, à cette heure, ces Français du Pacifique qui, restés fidèles de cœur, tournent plus que jamais les yeux vers cette Métropole seconde qu'est devenue l'Indochine, siège du Haut Commissariat de France.

Dans Nouméa, souligne VOIX D'EMPIRE du 6 janvier 1942, il y a de nombreux bons Français. Un jour viendra où ils seront débarrassés de la dictature des repris de justice rassemblés autour des traitres qui ont livré à l'étranger le pays dont la garde leur était confiée.

C'est en ces Français que le Haut Commissaire du Pacifique trouvera les auxiliaires nécessaires pour construire sur un passé aboli, ce qui aurait dû être depuis longtemps une des plus belles parties de l'Empire par la douceur de son climat, la richesse de son sol et celle de son sous-sol.

La Russie et le conflit universel.

Le conflit du Pacifique n'est qu'une partie du conflit universel qui est en train d'embraser le monde. Une des questions essentielles qui se posent est de savoir quel rôle la Russie bolchevique est appelée à y jouer dans l'avenir. Aujourd'hui elle est l'alliée des Anglo-Saxons, mais que signifie pareille alliance ?

Je sais bien, écrit Maurice Bernard dans l'IMPARTIAL du 2 janvier 1942, que d'aucuns s'abusent étrangement qui déclarent que les Anglo-Saxons « utilisent » présentement la Russie mais pour la ramener ensuite à la raison, lorsque sera obtenu le résultat cherché, à savoir l'écrasement de l'Allemagne. La ramener à la raison ? Le bon billet ! Et s'il vous plaît qui se chargera de l'opération ? Sont-ce les soldats anglais qui iront mourir dans les plaines de Russie et qui réussiront là où les Germains, race militaire, auraient échoué ? Trêve de plaisanterie. Les choses sont ce qu'elles sont et non point ce que nous désirerons qu'elles soient et il convient d'admettre que

le Reich constitue l'unique rempart contre la barbarie moscovite, l'unique digne contre le Fleuve Rouge. Ce rempart détruit, rien ne s'opposera plus à l'irruption fatale et les Anglais contempleront dans leur île l'avènement de la terreur et du crime. Ce n'est pas nous qui le disons mais bien ces mêmes Anglais qui n'ont cessé de le répéter au long de cent discours et de milliers d'articles de journaux. Ce n'est point parce que le choléra est devenu l'allié d'Albion qu'il a cessé d'être le choléra.

Le Maréchal l'a proclamé : le combat à l'Est est le combat de la civilisation chrétienne. Prions Dieu qu'il protège ceux qui le mènent.

L'Angleterre, qui livre l'Europe au Bolchevisme, risque d'être un jour dévorée par lui.

La civilisation latine — L'Hispanité.

Contre le danger qui monte, contre la monstrueuse alliance des Anglo-Saxons et des bolcheviques, la civilisation, en danger de mort, rassemble et groupe ses forces. L'Amérique latine et l'Espagne prennent moralement la tête de cette croisade spirituelle, latine et chrétienne.

L'idée bien arrêtée des capitales sud-américaines, écrit VOIX D'EMPIRE du 8 janvier 1942, est d'inclure demain l'Hispanité dans le règlement des affaires internationales. C'est aussi le fervent désir de Madrid et de Lisbonne.

En fait, il s'agit pour la Latinité de conserver une des plus pures richesses de son patrimoine moderne. Il s'agit aussi pour le Catholicisme de se maintenir Outre-Atlantique Sud dans tout son éclat historique. Seule l'exaltation de l'Hispanité peut permettre la conservation des trésors spirituels historiques dans cette partie du Monde.

Il s'agit des trésors spirituels. Le Caudillo, dans son fameux discours de Salamanque, prononcé au lendemain de sa victoire nationale, tint à l'affirmer. Il ne faut pas, en effet, que dans l'âme sud-américaine s'atténue la beauté castillane faite de noblesse, de fierté, de foi et de charité.

Et pour notre part, nous les Français, dont la pensée est demeurée claire et pure grâce aussi à cet insigne héritage antique partagé avec Rome et la Castille, nous devons remercier Franco d'avoir su ranimer la flamme hispanique Outre-Atlantique.

Et parce qu'elle lance ses feux au delà de son horizon particulier, ses effluves parviennent à se confondre avec celles qui se dégagent de la pensée française !

« Une veilleuse brûle sur les bords de la Seine dont l'huile est gréco-romaine. Clarté pure, clarté douce, mais définitive », a dit Renan.

L'appel du Maréchal.

Ce n'est pas encore de ce sanctuaire gréco-latin, chrétien et national, qu'est Paris, que le Maréchal a pu nous adresser son appel du jour de l'An. Que signifie au fond cet appel : vous vous êtes groupés, unis, vous avez travaillé mais vous n'avez pas encore assez fait, vous n'avez pas encore constitué ce faisceau de volontés unanimes qui sauvera la Patrie.

Maurice Bernard, dans l'IMPARTIAL du 3 janvier 1942, passe en revue les diverses catégories de gens qui n'ont pas encore répondu comme ils le devraient à l'appel du Maréchal.

Les uns entendent laisser aux autres, à ceux que dans leur for intérieur ils considèrent comme des naïfs, les privations et le sacrifice.

D'autres jugent en avoir assez fait en criant : « Vive Pétain ! » pour un peu ils estimeraient que, dans l'aventure, ce sont eux les créanciers et que le Maréchal demeure leur obligé ! Pauvres aveugles qui ne songent même pas à se demander dans quelle situation ils gémissaient si, à l'heure du désastre, un vainqueur de Verdun ne leur avait pas consenti l'aumône de sa gloire.

D'autres enfin refusent cyniquement de prendre leur part du malheur commun. Artisans de notre déchéance, ils s'insurgent contre le régime restaurateur, trublions de toujours, ils continuent de semer la haine et la division.

Ce qu'il exige de nous, il le demande au nom de la France, pour la France, pour la Patrie épuisée et qui,

elle aussi, demande grâce à ses enfants. « Mère, voici tes fils qui se sont tant battus », écrivait Péguy. N'aurons-nous pas pitié de notre pays, pitié de nous-mêmes ?

La Paix.

Comme le Souverain Pontife, le Maréchal déplore de voir la paix s'éloigner de la France et du Monde.

Si quelqu'un, écrit Valcourt dans l'OPINION du 2 janvier 1942, doit jouer, l'heure venue de conclure la paix, le rôle dévolu lors de la précédente guerre, au Président Wilson, ce sera sans doute le Pape.

Il est à souhaiter, en tout cas, qu'une place lui soit assignée au sein de la Conférence où les conditions de paix se discuteront, et que cette place soit la première. Nulle voix plus autorisée ne saurait rappeler

les principes éternels sur lesquels se fonde toute organisation durable des nations. L'ordre nouveau qu'il est si souvent question d'instaurer dans le monde devra être un ordre d'inspiration chrétienne. C'est à cette seule condition qu'il aura quelque chance d'être accepté par tous et de se maintenir. Personne ne saurait être plus qualifié que le représentant du Christ, que le Chef spirituel de la chrétienne pour en tracer le plan et en formuler les règles.

« Pas de paix possible, dit Pie XII, qui sacrifierait les minorités ethniques ». Personne, avait dit Pie XI, n'a le droit de faire prévaloir les droits du sang et de la race sur ceux du Christ, qui sont les droits de la justice, de la charité, de la morale chrétiennes.

C'est la même pensée sous deux formes différentes ; c'est la pensée de l'Eglise, qui demeure immuable et identique à elle-même à travers les siècles.

La Vie Indochinoise

par Jean DESCHAMPS

Le Conseil du Gouvernement.

Le 6 janvier, à 9 heures, s'est ouverte au Gouvernement général, sous la haute présidence du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, la session ordinaire pour 1942 du Conseil du Gouvernement.

Se trouvaient présents : le Général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine ; M. G. Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement général ; M. P. Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin ; M. E. Grandjean, Résident Supérieur en Annam ; M. Charton, Directeur de l'Instruction Publique ; M. Dupré, Directeur des Services Judiciaires ; M. Cousin, Directeur des Finances ; M. Bigorgne, Inspecteur Général des Travaux publics ; M. Guillaumont, Inspecteur Général des Mines et de l'Industrie ; le Médecin-Général Botreau-Roussel, Inspecteur Général de l'Hygiène et de la Santé publique ; M. Ginestou, Directeur des Douanes et Régies ; M. Mayet, Trésorier Général ; M. Duteil, Directeur des Postes et Télégraphes ; le Contre-Amiral Bérenger, Commandant de la Marine en Indochine ; le Colonel Tavera, Commandant de l'Air en Indochine ; le Commissaire de la Marine Martin, Directeur p. i. des Services Economiques ; D. Domec, Directeur p. i. du personnel ; S. A. Tiao Seytha, Ministre de l'Intérieur du Royaume de Luangprabang ; S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu, Tông-déc en retraite au Tonkin ; S. E. Thai-van-Toan, Ministre de l'Intérieur de l'Annam ; S. E. Meas Nal, Ministre de l'Intérieur et des Cultes du Cambodge ; M. Tran-van-Nu, Dôc-phi-su en retraite en Cochinchine, et M. Hælewyn, Directeur du Cabinet du Gouverneur Général, secrétaire.

Ont pris également part aux travaux du Conseil : M. Boulmer, Directeur du Contrôle Financier de l'Indochine ; M. de Boisanger, Directeur du Service Diplomatique au Gouvernement général ; M. Rigaux, délégué de l'Annam au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer, et M. Bui-quang-Chiêu, représentant des populations autochtones de la Cochinchine au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer.

Le Gouverneur Général a ouvert la session par un exposé de la situation générale de l'Indochine.

Puis, les deux commissions du Conseil procédèrent d'une part à l'examen des différents budgets et comptes administratifs des cinq pays de la Fédération et d'autre part, à l'étude des affaires diverses inscrites à l'ordre du jour.

Les travaux des commissions se sont terminés dans le courant de la soirée.

Les travaux du Conseil de Gouvernement se sont poursuivis le 7 janvier, à 9 heures, en séance plénière, sous la haute présidence du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine.

Avant la clôture de la session ordinaire du Conseil, S. E. le Vo-Hiên Hoang-trong-Phu a tenu, au

nom des populations indochinoises, à exprimer ses remerciements au Chef de la Colonie pour la politique sage et ferme qui a permis à l'Indochine de conserver la paix. Son Excellence a demandé ensuite que soit transmise au Maréchal, Chef de l'Etat, l'assurance renouvelée du dévouement et de la fidélité des populations de l'Indochine ainsi que les vœux respectueux qu'elles forment à l'aube de l'année nouvelle pour sa personne et pour le relèvement de la France sous sa haute direction.

Le voyage du Gouverneur Général dans le Sud.

M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine et Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, et M^{me} Decoux, sont arrivés à Hué, venant de Hanoi par train spécial le 10 janvier 1942, à 8 h. 50. Le Chef de la Colonie était accompagné de M. de Boisanger, Chef du Service diplomatique ; de M. Hælewyn, Directeur du Cabinet ; de M. Bonfils, Chef de Cabinet, et des Enseignes de Vaisseau de Trégomain et de Monxy, officiers d'ordonnance.

M. le Vice-Amiral d'Escadre et M^{me} Decoux ont été reçus sur le quai de la gare par M. le Résident Supérieur Grandjean ; M. le Capitaine Bon, Chef de la Maison militaire, représentant S. M. l'Empereur Bao-Dai ; M. le Général Turquin, Commandant la Brigade d'Annam ; S. E. Mgr Lemasle, Vicaire Apostolique de Hué ; LL. EE. les Ministres du Gouvernement annamite, et tous les Chefs de Service et notabilités françaises et annamites de Hué.

Dès l'arrivée du train, on a entendu tirer de la citadelle les salves réglementaires de coups de canon, les honneurs ont été rendus sur le quai de la gare par une compagnie du 10^e R. M. I. C. et un détachement de la Garde indigène.

La musique joua les hymnes nationaux français et annamite.

Sur la place de la gare se trouvaient massées, avec leurs drapeaux, d'importantes forces de l'Armée et de la Garde indigène, ainsi qu'une délégation de la Légion des Combattants ; M. le Vice-Amiral Decoux les passa en revue, puis se rendit à l'Hôtel de la Résidence supérieure. La voiture était encadrée par des motocyclettes du détachement motorisé de l'Annam ; 6.000 élèves des écoles de Hué, français et annamites, étaient échelonnés, agitant des drapeaux le long de la rue Jules-Ferry, entre la gare et l'Hôtel de la Résidence supérieure.

A 10 h. 45, précédés du peloton de cavaliers royaux aux longues tuniques écarlates, M. le Vice-Amiral d'Escadre et M^{me} Decoux se rendirent au Palais Kiên-Trung. Les honneurs furent rendus à l'entrée de la citadelle par la garde de Ho-Thanh et à l'arrivée au Palais par la Garde Impériale. M. le Gouverneur

Général s'entretint jusqu'à midi avec S. M. Bao-Dai, pendant que M^{me} Decoux rendait visite à S. M. l'Impératrice. Sa Majesté remit la cravate de commandeur de l'Ordre du Dragon d'Annam à MM. de Boisanger et Hælewyn, la croix d'officier à M. Bonfils et la croix de chevalier à M. de Monxy.

A midi, un déjeuner officiel réunissait au Palais Kièn-Trung M. le Gouverneur Général et sa suite, M. le Résident Supérieur Grandjean, M. le Général Turquin, LL. EE. Pham-Quynh et Ho-dac-Khai et quelques personnalités de Hué.

A 14 heures, M. le Vice-Amiral d'Escadre Decoux entra à l'Hôtel de la Résidence supérieure. Au cours de l'après-midi, M. le Gouverneur Général et M^{me} Decoux visitèrent les tombeaux du Prince Kièn-thai-Vuong et de LL. MM. Thiêu-Tri, Đông-Khanh et Khai-Dinh.

M. le Vice-Amiral d'Escadre et M^{me} Decoux quittèrent Hué à 19 h. 30 par train spécial pour Saigon. Les mêmes honneurs leur furent rendus à leur départ ; leur court séjour dans la cité impériale fut favorisé par un temps magnifique et un soleil radieux.

La Cité Universitaire.

Elle s'édifie progressivement grâce aux contributions collectives des généreux donateurs de tous les pays de l'Union. On sait l'idée qui a présidé à la naissance de cette œuvre où l'on a voulu voir grand, et qui doit être non pas une création uniquement administrative mais encore le résultat d'un effort personnel de tous les Français et Indochinois qui croient sincèrement et fortement dans la mission civilisatrice et éducatrice de la France.

Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a tenu à marquer l'intérêt personnel qu'il porte à la future Cité en versant une somme de 5.000 piastres.

Au 31 décembre 1941, le montant des souscriptions reçues des divers pays de l'Union se répartissait comme suit :

Cochinchine	91.166	\$ 71
Tonkin	51.870	81
Annam	47.283	90
Cambodge	15.945	24
Laos	5.859	22
Kouang-tchéou-wan	37.020	00
Gouvernement général	5.369	50
	254.515	\$ 39

A ce chiffre viennent s'ajouter les dotations budgétaires s'élevant à 263.000 piastres et 100.000 piastres offertes par la Métropole. Soit au total une somme globale de 617.515 \$ 39 qui va permettre de jeter d'ores et déjà les assises solides et durables de la grande Cité des Etudiants. Il est prévu à ce sujet un bâtiment qui, dès octobre 1942, pourra abriter quatre-vingt jeunes Indochinois.

Les Cérémonies de Luang-Prabang.

Le Résident Supérieur au Laos s'est rendu le 27 décembre dernier à Luang-prabang pour assister aux cérémonies d'investiture du Prince Phetsarath, élevé à la dignité de Chao Maha Oupahat du Royaume de Luang-prabang et du Prince Savang Vathana, fils aîné de S. M. Sisavang Vong, élevé au rang de Prince héritier du Royaume.

La dignité de Chao Maha Oupahat, qui est la plus importante de toutes celles que le Roi de Luang-prabang peut accorder par ordonnance aux membres de la Famille royale, n'avait plus été conférée depuis la mort du Chao Maha Oupahat Boungkhong, père du Prince Phetsarath, survenue en 1920.

Les cérémonies se sont déroulées en grande pompe, le 29 décembre, au Palais Royal, en présence des autorités civiles et militaires de la province et des résidents et chaikhonengs des provinces du Royaume. Sa Majesté a tenu à remercier en termes émus le Gouvernement français de la sollicitude témoignée en l'occurrence à Sa dynastie et à Son peuple.

Le même soir, une brillante réception eut lieu au Palais Royal au cours de laquelle des danses représentant des scènes du Mahayana furent exécutées.

Le lendemain matin, le Résident Supérieur a

ouvert, en présence des membres de la Famille Royale, du Conseil Privé et des autorités civiles et militaires présentes à Luang-prabang, le premier Conseil des Ministres, ou *Hosanam Luang*, du nouveau Gouvernement laotien. Dans une allocution vivante et claire, le Résident Supérieur a retracé l'œuvre entreprise par la France au Laos et les réformes qui y ont été apportées en 1941 sur l'initiative du Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, puis il a exposé aux nouveaux Ministres quels allaient être les devoirs de leurs charges, leurs responsabilités vis-à-vis de la France, de leur souverain et des populations du Royaume et combien ils devaient s'attacher à faire œuvre utile pour la prospérité du Royaume de Luang-prabang.

S. A. Tiao Phetsarath, Premier Ministre, prit l'engagement solennel d'une active, féconde et dévouée collaboration avec le Gouvernement protecteur et remercia chaleureusement le Gouverneur Général du bienveillant intérêt qu'il n'a cessé d'apporter à la rénovation du Gouvernement laotien.

Les membres du Conseil Privé et du Conseil des Ministres ont prêté alors serment de fidélité devant Sa Majesté, les représentants du clergé et le Résident Supérieur. Le Résident Supérieur était de retour à Vientiane le 3 janvier au soir en empruntant, à l'aller comme au retour, le tracé de la future route coloniale n° 13 qui reliera dans un avenir prochain Saigon à Luang-prabang, par Kratié, Stung-treng, Paksé, Savannakhet, Thakhek et Vientiane. Les quarante kilomètres restant à faire entre Muong-kassy et le col du Phou-khoun, où la route se relie à la Route Coloniale n° 7 de Vinh à Luang-prabang, seront achevés à la fin du mois de mars prochain, terminant ainsi le déblocage de Luang-prabang par le Sud.

La Course Hanoi-Pnompenh.

Nous avons laissé nos lecteurs à la fin de la huitième étape, celle de Quinhon-Nhatrang où tous les coureurs avaient pris un repos bien gagné après avoir parcouru déjà quelque 1.400 kilomètres depuis le départ.

9^e étape : Nhatrang-Phanrang : (104 km.)

Cette étape s'est courue sans incidents notables, sauf pour l'as tonkinois Vu-van-Than qui crêva à trois kilomètres de l'arrivée. Nguyễn-phat-Gia, champion du Cambodge crêva trois fois lui aussi. Classement de l'étape :

- 1^{er} Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 2^e Freitag (Armée) ;
- 3^e Lê-sy-Cu (T.) ;
- 4^e Vu-trong-Ky (T.) ;
- 5^e Huynh-ngoc-Thach (Camb.) ;
- 6^e Yen Phoeum (Camb.) ;
- 7^e Dinh-van-Long (Coch.) ;
- 8^e Nguyễn-van-Tam (Camb.), etc...

De 4^e, Vu-van-Than passe ainsi au 6^e rang du classement général, tandis que le leader affirme sa supériorité par une magnifique régularité.

Dixième étape : Phanrang-Dran (75 km.)

Nette supériorité des Cochinchinois qui surclassent le restant du lot des coureurs en montagne. Seuls, Vu-van-Than et Bui-van-Hac se défendirent honorablement.

Classement à l'arrivée :

- 1^{er} Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 2^e Vu-van-Than (T.) ;
- 3^e Nguyễn-van-Thieu (Coch.) ;
- 4^e Goussaud (Armée) ;
- 5^e Pham-dinh-Luom (Coch.) ;
- 6^e Nguyễn-van-Cai (Coch.) ;
- 7^e Nguyễn-van-Duom (Coch.) ;
- 8^e Pham-nhat-Sam (Coch.), etc...

Aucun changement au classement général si ce n'est que le second Lê-thanh-Cac, n'est plus qu'à 6 minutes du maillot jaune, ayant rattrapé 3 minutes dans cette étape.

Onzième étape : Dalat-Blaio (103 km.)

Très belle victoire de l'équipe cochinchinoise qui enlève les quatre premières places. Vu-van-Than souffrant de coliques, donne des signes de défaillances. Classement à l'étape :

- 1^{er} Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 2^e Nguyễn-van-Thêu (Coch.) ;
- 3^e Pham-nhat-Sam (Coch.) ;
- 4^e Nguyễn-van-Cai (Coch.) ;
- 5^e Huynh-ngoc-Thach (Camb.) ;
- 6^e Vu-van-Than (T.) ;
- 7^e Tran-van-Ky (Coch.) ;
- 8^e Van-Leng (Camb.), etc...

Douzième étape : Blao-Saigon (185 km.).

Le gros événement de la journée est le semi-abandon de Vu-van-Than, leader tonkinois, torturé de crampes d'estomac, qui termine cependant dans les délais et avec l'espoir de retrouver sa forme après deux jours de repos à Saigon, pour les prix d'étapes restant à courir. Arrivée dans une foule énorme. Classement de l'étape :

- 1^{er} Nguyễn-phat-Gia (Camb.) ;
- 2^e Truong-quốc-Senh (T.) ;
- 3^e Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 4^e Huynh-ngoc-Thach (Camb.) ;
- 5^e Vo-vinh-Loi (Coch.) ;
- 6^e Pham-nhat-Sam (Coch.) ;
- 7^e Franqui (Armée) ;
- 8^e Lê-sy-Cu (T.), etc...

Le classement général individuel à Saigon s'établit ainsi pour les dix premiers :

- 1^{er} Nguyễn-van-Thêu (Coch.), 55 h. 36 m. ;
- 2^e Lê-thanh-Cac (Coch.), 55 h. 41 m. 36 s. ;
- 3^e Nguyễn-van-Duom (Coch.), 56 h. 08 m. 37 s. ;
- 4^e Phan-nhat-Sam (Coch.), 56 h. 14 m. 22 s. ;
- 5^e Goussaud (Armée), 56 h. 21 m. 40 s. ;
- 6^e Guichaoua (Armée), 56 h. 25 m. 20 s. ;
- 7^e Dinh-van-Long (Coch.), 56 h. 29 m. 58 s. ;
- 8^e Pham-dinh-Luom (Coch.), 56 h. 33 m. 23 s. ;
- 9^e Vo-vinh-Loi (Coch.), 56 h. 36 m. 33 s. ;
- 10^e Huynh-ngoc-Thach (Camb.), 56 h. 48 m. 06 s.

Ce classement permet de constater le triomphe éclatant de l'équipe de Cochinchine qui place sept représentants sur dix, parmi lesquels on compte Goussaud, Guichaoua et un Cambodgien.

Sauf surprise imprévue Nguyễn-van-Thêu doit garder son maillot jaune.

SUR LES ROUTES DU LEVANT (1)

par Claude DERVENN.

Les lecteurs d'*Indochine* ont eu quelques occasions, trop rares, de lire des poèmes pleins de souffle de M^{me} Claude Dervenn. Signalons leur ce livre, un des meilleurs parus depuis longtemps.

M^{me} Claude Dervenn manie la prose en poète, c'est-à-dire magnifiquement. C'est à la fois simple et riche, c'est éloquent sans recherche, c'est puissant et musical. Le rythme intervient de loin en loin, sous la forme d'un bel alexandrin incrusté dans la prose comme un éclat de nacre ou d'or dans une laque. L'expression est intense.

Les poètes savent écrire. Ils savent voir aussi. M^{me} Claude Dervenn, ayant parcouru la Syrie, la Palestine, l'Irak est le plus clairvoyant cicerone. Conduits par elle au long des pages, nous découvrons les hommes, nous admirons et comprenons les paysages, surtout nous voyons surgir le passé dans le présent. Ces pays où elle nous promène sont chargés d'histoire et de fable. Nous y voyageons à sa suite, non seulement dans l'espace mais dans le temps, et nous nous apercevons, grâce à ses propres regards, que rien n'est tout à fait mort, que les plus lointaines humanités se survivent, qu'au temps de la T. S. F. et de l'avion subsistent des choses des temps bibliques et même pré-bibliques. Les hécatombes ont pu succéder aux hécatombes, les sables recouvrir les jardins, les pierres s'écrouler, on retrouve les gens de Tyr et de Babylone, de Sidon et de Gènesareth, aux abords

(1) I. D. E. O., Hanoi, éditeur.

des souks de Syrie, de Palestine et d'Irak, on reconnaît leurs attitudes, leurs habitudes.

Dans les ruines désertes comme dans les marchés grouillants et bruyants, M^{me} Claude Dervenn nous montre l'étonnant mélange de races et de siècles, de sordidité et de splendeur de l'Orient.

Et puis, elle nous enseigne, elle nous convainc qu'en Syrie, la France a gravé sa marque depuis des siècles, sur le sol et dans les esprits, et que, cette marque, aucune révolte, aucune trahison, aucun injustice malheur ne saurait l'effacer.

Il faut lire ce livre magistral.

P. M.

Du 19 au 25 Janvier 1942.

Ecoutez "Radio-Saigon"

Lundi 19. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Rode et son orchestre ; 19 h. 45 : *Quand nous allions aux Sports d'Hiver*, par Jacques Cailleville ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : *Le message du jour* ; — 20 h. 27 : Radio-Cocktail ; — 21 heures : Radio-Saigon sait tout ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

Mardi 20. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Damia et de Pierre Dupré ; — 19 h. 45 : Les entretiens littéraires de Charles Cerighelli : *La Fontaine* ; — 20 h. 15 : *Le message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : *La symphonie fantastique*, de Berlioz ; — 21 heures à 21 h. 30 : Chants régionaux : *La Bretagne*.

Mercredi 21. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : L'orchestre Palladium ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : quelques jolies chansons ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : Concert avec le concours d'artistes saïgonnais ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 20 : Chronique des livres.

Jeudi 22. — 19 h. 45 : *Ouverture de la Flûte enchantée*, de Mozart ; — 20 h. 15 à 20 h. 30 : Théâtre : *Bluff*, de Georges Delance.

Vendredi 23. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Jean Planel ; — 19 h. 45 : *La lettre du Tonkin*, par Paul Munier ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Charles Roques ; — 21 heures : Le quart d'heure des amateurs.

Samedi 24. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Germaine Lix ; — 19 h. 45 : Causerie ; — *Le message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : La Galerie des vedettes ; — 20 h. 50 à 21 h. 30 : Musique de danse.

Dimanche 25. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : Orgue de cinéma ; — 20 h. 10 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Werther, opéra-comique de Massenet (1^{er} et 2^e actes).

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

CAMBODGE

FRANÇOISE, fille de M^{me} et M. Delarbre, planteur à Kompong-cham.

COCHINCHINE

ROBERT et LUCIEN, fils jumeaux de M^{me} et M. Clotaire, du 11^e R. I. C.

TONKIN

JACQUES-MARIE-DANIEL-ANTOINE, fils de M^{me} et du Capitaine Jacques Schneider (4 janvier 1942).

NICOLE-MADELEINE-ROBERTE, fille de M^{me} et M. Alci-de Husiaux, imprimeur à Hanoi (5 janvier 1942).

BERNARD-PHILIPPE-CLAUDE, fils de M^{me} et M. François Stauber, sous-brigadier de la Police municipale (6 janvier 1942).

Mariages.

ANNAM

M. le lieutenant GUY HARTWIG, de l'Infanterie coloniale, avec M^{lle} MADELEINE VIRGITT, fille de M^{me} et M. Raoul Virgitti, inspecteur honoraire des Douanes et Régies à Tourane (27 décembre 1941).

COCHINCHINE

M. BESREST, chef du Service des Pompiers de la ville de Saigon, avec M^{lle} SALNIKOFF (6 janvier 1942).

TONKIN

M. HENRI DEBRABANT, inspecteur de la Sûreté à Haiphong, avec M^{lle} HÉLÈNE-JACQUELINE ROCHÉ (3 janvier 1942).

M. DANG-HUU-THU, professeur, avec M^{lle} NGOC-TIEN (7 janvier 1942).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

M. JEAN KIEFFER, du 11^e R. I. C., avec M^{lle} NOELLE LEFÈVRE.

TONKIN

M. ANDRÉ-MAURICE RICHARD, sous-officier d'aviation, avec M^{lle} SOLANGE LEVILAIN, sténographe du Service de la Sûreté.

M. JEAN-PHILIPPE BISSÈRE, contrôleur de traction des Chemins de fer de l'Indochine, avec M^{lle} PAULETTE BARTHOLOMEAU.

M. JOSEPH BONHARUT, inspecteur de la Sûreté, avec M^{lle} SUZANNE VACELET.

M. RAYMOND AUDIBERT, commerçant, avec M^{lle} GINETTE-CHARLOTTE-ROSA CRÉVOST.

M. PIERRE BARBIER, du Service de la Sûreté, avec M^{lle} JANE-YOLANDE-MÉLANIE SEDAT à Hongay.

Décès.

ANNAM

M. Y-PO, Infanterie coloniale à Hué (6 janvier 1942).

COCHINCHINE

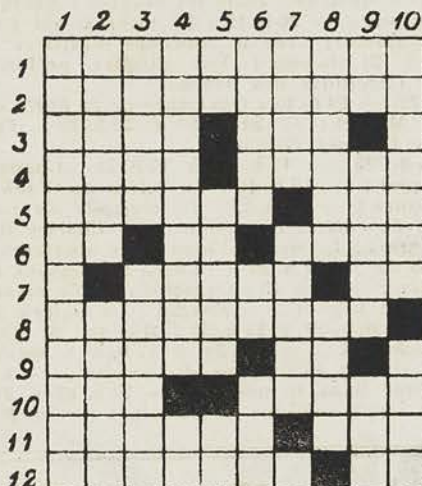
M. GASTON GENESTRE, ancien chef de la Délégation du Contrôle Financier à Saigon (2 janvier 1942).

M. CLAUDE THOMPSON, lieutenant de réserve du R. T. A. (4 janvier 1942).

TONKIN

M. JACQUES DESPLATS, directeur de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles (5 janvier 1942).

MOTS CROISÉS N° 58



N° 58. — Horizontalement.

1. — Elle accentue les traits saillants.
2. — Qui ne ressemblent pas à tout le monde.
3. — Audace — Enonces.
4. — D'une race qu'on trouve dans certaines îles japonaises — Greffée.
5. — On y vole dans le ciel de Provence — Qu'on a touché.
6. — Qui a des dispositions — Certain passe pour manquer d'élégance — Forme d'un fameux palais espagnol.
7. — Liquide coloré — Pronom.
8. — S'efforce d'obtenir un rabais.
9. — Elle est longue dans l'avenir, courte dans le passé — Lettre grecque.
10. — Tâche de semer le doute — Fortement conçu et exprimé.
11. — Sêché à l'air — On y place des gens peu recommandables.
12. — Monarque fastueux et cruel — Pronom.

N° 58. — Verticalement.

1. — Ils usent de stupéfiants.
2. — Amène les voiles — Parfuma à l'aide d'une graine.
3. — Ou il semble bien qu'on aimerait vivre — Prénom masculin.
4. — L'instruction en vient à bout — Conjonction.
5. — Adverbe — Appât — Dieu.
6. — Très longue chaîne — Il éclairait l'Égypte — Pièce de charrue.
7. — Fait la glace — Il n'y a pas monotonie quand chacun a le sien.
8. — Sorte de pardessus — Beaucoup d'œuvres les acceptent avec reconnaissance.
9. — Note — Lancée sur les ondes — Masse informe.
10. — Qui n'a plus à qui parler — Femelle d'un chien de chasse.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	B	B	A	T	H	I	E	N	N	E
2	A	M	A	I	G	R	I	S		I	O	S
3	L	O	R	S		A	R	E	T	E		C
4	S	U	A		L	I	U	R	E		L	A
5	U	I	T	L	A	N	D	E	R	S		L
6	G	L	I	S	S	A	I			C	L	E
7	I	L	E		T	I	N	C	A	L		S
8	N	A	R	D			E	I	D	E	R	
9	E	N		O	R	D	E	N	E	R		P
10	U	T	E	R	I	N		G	L	O	B	E
11	S	E		M		O		L	E	S	E	R
12	E	S	P	I	E	G	L	E		E	P	I

*Impression
rapide et moderne*

CHEZ

G.TAUPIN & C^{IE}

IMPRIMERIE

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

TÉL : 218

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Le Pavillon de Nam-Dinh